Innovation
Deux jeunes chercheurs plein d'idées
p.6

Biodiversité
Restaurer les variétés anciennes
p.10

Apprentissage
Forfait transport, hébergement, restauration
p.20

Bourgogne
notre région

Budget 2009
Priorité à l'emploi et au pouvoir d'achat

Bourgogne Conseil régional

le magazine d'information régional •• Janvier / Mars 2009 •• Numéro 13

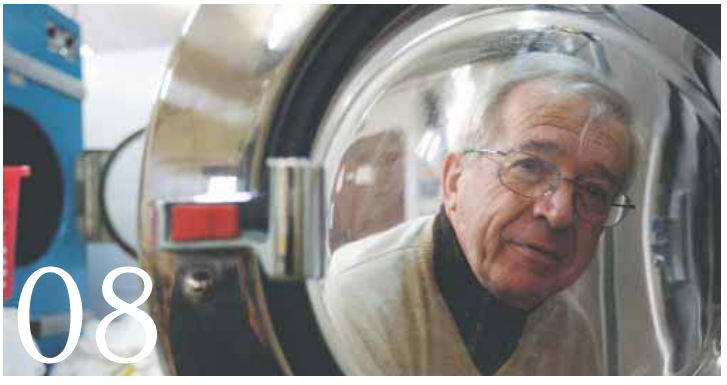

sommaire

04 *A vous la parole !*
05 *Bourgogne Flash*
06 *Bourgogne en actions*
09 *Evénement*
12 *Balade en Bourgogne*
13 *Dossier budget*
20 *Jeunes en Bourgogne*
22 *Portrait*
23 *Sport*
24 *Culture*
26 *Bloc-notes*
28 *Tribunes*

édito

Un budget d'action contre la récession

Les prévisions des Cassandre étaient encore loin de la réalité. Nous sommes face à une crise sans précédent dont les conséquences sont encore difficiles à cerner. Partie des Etats-Unis avec les « subprimes », la tempête a secoué la planète finance avant de s'abattre sur le terrain de « l'économie réelle ». Les faillites en série des grands groupes financiers prouvent que le capitalisme sauvage qui passe par-dessus la réglementation des Etats a atteint ses limites.

Sur le front de l'emploi, les mauvaises nouvelles se succèdent *ad nauseam* : Amora à Dijon et à Appoigny, Henkel à Cosne-sur-Loire, Fruehauf à Auxerre, Neltec à Mirebeau-sur-Bèze, Bongrain à Flogny-la-Chapelle, Flexico à Avallon, etc. Devant la cohorte de plans de licenciements, l'heure est à l'action pour surmonter la récession et la dépression qui s'annoncent. C'est tout le sens de la politique budgétaire du conseil régional de Bourgogne que nous avons fait adopter pour l'année 2009.

C'est, en effet, un véritable budget d'action, fort de 775 millions d'euros, que nous avons élaboré. Un budget accentuant le niveau d'investissement, afin de soutenir l'emploi et les entreprises mais aussi d'œuvrer pour le pouvoir d'achat des Bourguignons : 68,47 M€ pour les lycées, 44,50 M€ pour les TER, 20,49 M€ pour le TGV Rhin-Rhône, 16,29 M pour l'enseignement supérieur et la recherche, 5,86 M€ pour la rénovation urbaine. Au total ce sont plus de 280 millions d'euros qui sont tournés vers l'investissement, véritable moteur de l'économie locale pour l'avenir.

Après l'élaboration, dès le mois d'octobre, d'un plan de soutien aux PME (raccourcissement des délais de paiement, avance de trésorerie sur les marchés publics, renforcement des fonds propres à différé de remboursement), près de 30 M€ sont directement tournés, dans notre budget 2009, vers l'innovation et l'aide aux entreprises, synonymes de la pérennité et du développement des emplois.

Les lignes budgétaires attribuées à la gratuité des manuels scolaires et des caisses à outils, au transport, à l'hébergement et à la restauration des apprentis, à la restauration scolaire, aux bourses des étudiants, aux contrats Réciprosanté, à des tarifs plus attractifs pour les usagers du TER permettront de consolider le pouvoir d'achat des familles bourguignonnes et lutteront contre la perte de confiance des ménages préjudiciable à la consommation et, donc, à la croissance.

Malgré des dotations de l'Etat et des recettes chaque année un peu plus en baisse, nous avons fait le choix de refuser la fatalité avec un budget 2009 dynamique, un budget de responsabilité et de solidarité pour la vitalité de la Bourgogne.

C'est avec cette conviction que je souhaite à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

François Patriat
Sénateur, président du conseil régional de Bourgogne

Bourgogne notre région JANVIER / MARS 2009 • N° 13

Bourgogne notre région est le magazine du conseil régional de Bourgogne – 17, bld de la Trémouille – BP 1602 – 21035 Dijon cedex. **Directeur de la publication :** François Patriat. **Directrice de la rédaction :** Catherine Fournier. **Conception/Création :** Opérationnelle communication. **Rédaction :** conseil régional de Bourgogne : Edith Choumiloff, Christophe Dutard, Alexandra Caccivio, Audrey Maigret. Opérationnelle communication : Brigitte Jaron, Sandrine Lamy, Soumia Chami. **Impression :** Imaye graphic. **Crédits photos :** Pierre Combier, Vincent Arbelet, Sergey Rosenblum, Michel Ferchaud, Michel Joly, (p.12) BIVB, (p. 27) Virginie Meigne, C^ie^ Eulalie. **ISSN :** 1775-8769.

Les articles contenus dans la rubrique Expression des groupes politiques du conseil régional n'engagent pas la responsabilité du Directeur de la publication.

à vous la **parole !**

« Madame, Monsieur, étant chef d'une entreprise de travaux forestiers, j'envisage la construction d'un bâtiment pour le stockage de mon matériel. Pouvez-vous me dire si je suis susceptible d'obtenir des subventions du conseil régional pour ce type de projet. D'autre part, j'envisage l'achat d'une remorque forestière. Pouvez-vous m'adresser le formulaire de demande de subvention pour l'investissement de matériel forestier et m'indiquer le taux appliqué et les modalités d'attribution. Je vous en remercie et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs. »
M. F.R., Ménéssaire, Côte-d'Or.

Réponse :
Vous pouvez obtenir une aide du conseil régional pour la construction d'un bâtiment bois. Depuis le 20 octobre dernier, la Région a mis en place un nouveau règlement qui modifie un peu la nature et le montant de l'aide (qui reste cependant plafonnée à 15 000 €). Vous pouvez le télécharger sur www.cr-bourgogne.fr, rubrique guide des aides, tout comme le règlement relatif à l'acquisition de matériel ainsi que le formulaire de demande. Je vous précise que la construction ne doit pas être commencée, ou les matériels commandés, avant que le conseil régional n'ait accusé réception de votre dossier complet.

« Le conseil municipal souhaite lancer un projet *Cœurs de villages* pour la réhabilitation d'un logement situé place de l'Église. Actuellement, ce logement accueille une famille qui doit déménager en février 2009. En dessous de ce logement, se situe le local de l'ancienne poste. Les membres souhaitent créer deux logements en rénovant le local et le logement. Pourriez-vous m'indiquer si l'opération *Cœurs de villages* existe toujours ? Cordialement. »
M^me C.C., mairie, Billy-sur-Oisy, Nièvre.

Réponse :
Madame, le conseil régional de Bourgogne vient aussi de mettre en place *Villages avenir*, afin de compléter *Cœurs de village*, toujours en vigueur. Si le bâtiment que la commune souhaite réhabiliter est antérieur à 1948, ce projet s'intègre à ce dispositif. Si vous souhaitez recevoir l'information, merci de contacter le service aménagement du territoire concerné au 03 80 44 33 73.

« J'ai lu dans le magazine d'information de la Région n°12, concernant l'accessibilité à la santé pour tous, et plus particulièrement pour le transport des personnes handicapées pour se rendre en consultation dans les maisons de santé, que la Région prend en charge le transport. Ce cas me concerne car je suis une personne handicapée. Veuillez alors m'indiquer les démarches à faire pour en bénéficier. »
M. L.D., Bosjean, Saône-et-Loire.

Réponse :
Il existe en effet une aide de la Région sur la prise en charge complémentaire de déplacement non médicalisé de personnes handicapées, âgées ou isolées, dans l'impossibilité de se rendre à une consultation dans une maison de santé pluridisciplinaire. Les maisons de santé pluridisciplinaires (leur association de gestion) peuvent bénéficier directement de cette aide régionale et organiser ce service en passant convention avec, par exemple, une société de taxi.

« Je souhaiterais partir cette année avec ma classe de cycle 3. Pourriez-vous m'indiquer la liste des structures d'accueil pour une classe découverte. J'ai reçu un dépliant informant d'une subvention de 15 € par jour et par élève pour les classes environnement, cette subvention existe-t-elle également pour une classe à thématique sportive ? Je vous remercie. Cordialement. »
M^me S. P., école de Lesme, Saône-et-Loire.

Réponse :
Le conseil régional verse une subvention de 15 € par jour et par enfant dans le cadre des classes découverte de l'environnement lorsque le séjour a lieu en Bourgogne, dans un centre référencé par la Région et d'une durée de 3 jours consécutifs minimum. Vous trouverez sur le site www.cr-bourgogne.fr, rubrique environnement, le dossier de demande d'aide ainsi que la liste des centres.

« Mouv'ART est une association installée à Auxerre depuis 2000, pour permettre à des artistes de la région impliqués dans l'art créatif contemporain d'exposer et de se faire connaître (…). Nous savons que des Maisons de Bourgogne sont implantées dans divers pays. Nous serions intéressés d'en connaître les lieux et savoir comment notre association au travers de ses artistes pourrait participer à des manifestations, comme cela a été je crois le cas pour Prague cette année, et quelles en sont les modalités. » M^me O.L., Auxerre, Yonne.

Réponse :
Le conseil régional a deux Maisons de Bourgogne dans le cadre de partenariats de coopération décentralisée noués avec le Land de Rhénanie-Palatinat en Allemagne et la Région de Bohême Centrale en République tchèque, localisées à Mayence et à Prague. La Maison de Bourgogne à Mayence a clairement une vocation culturelle et expose fréquemment des œuvres d'artistes bourguignons. Pour plus de précisions sur une éventuelle collaboration, contactez par mail esatin@cr-bourgogne.fr.

Cette page est la vôtre. Écrivez-nous :
Par courrier : conseil régional de Bourgogne
Bourgogne notre région
17, bd de la Trémouille — BP 1602 — 21035 Dijon cedex
Par mèl : remplissez le formulaire de contact sur www.cr-bourgogne.fr

Bourgogne flash

La société Troisgros a inauguré à Iguerande (Saône-et-Loire) son nouveau site comprenant gîtes, cadoles et auberge, le 6 octobre dernier. La Région a participé à hauteur de 141 000 euros.

François Patriat a conduit, le 14 octobre, 40 chefs d'entreprises agroalimentaires et producteurs bourguignons à Rungis. Objectif : leur ouvrir les portes du plus grand marché du monde.

François Patriat a participé à l'inauguration des travaux – préau, galeries couvertes – et au baptême du lycée Pierre-Gilles de Gennes, le 24 octobre à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre).

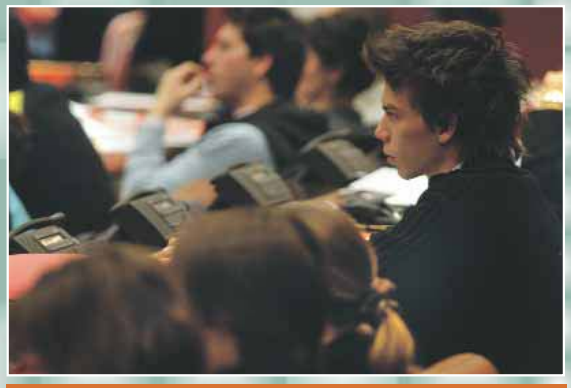

Le 28 novembre, les 4e assises de la solidarité internationale, organisées par la Région et la ville de Dijon, ont porté sur l'engagement des jeunes bourguignons.

François Patriat a reçu le 17 décembre la 'Marianne d'Or' de l'environnement et du développement durable pour l'action exemplaire de la Région Bourgogne en faveur des économies d'énergie dans l'habitat.

Innovation

Emmanuelle Gallin met de la magie dans l'air

Le projet que développe la jeune femme, promet une petite révolution dans les vitrines des grands magasins grâce, entre autres applications, à un principe d'interactivité en point d'orgue. Explications.

Emmanuelle Gallin et Marc Sirguy, à Tintury dans la Nièvre, avec l'aide de Premice, l'incubateur régional, pourraient bien piquer la vedette au pionnier TCS France. Comment ? En déployant des vitrines interactives d'un genre nouveau, prévues pour Noël 2009. « *Aujourd'hui, les systèmes utilisés permettent, souvent par voie tactile, d'agir sur la vitrine mais sans qu'il y ait d'autre interaction,* explique Emmanuelle Gallin. *Le système que nous avons conçu, qui s'appuie sur l'analyse du mouvement au sein de champs électromagnétiques, permet d'aller plus loin, en créant des interactions à la fois troublantes et magiques. Un exemple : nous pouvons projeter sur la vitrine le catalogue du magasin, à feuilleter depuis le trottoir, simplement en esquissant le geste.* » Aujourd'hui, la jeune femme, diplômée de Sciences Po Paris et de l'École des hautes études internationales (EHEI), notamment pour l'étude de marché.

... Emmanuelle Gallin crée des vitrines interactives.

Des applications multiples

Car les applications de cette invention, signée Marc Sirguy, musicologue de formation, bercé par la programmation depuis tout petit, sont multiples. Et compatibles avec la plupart des appareils numériques du marché. Assurément, *Space Control,* c'est le nom du système interactif, est promis à un bel avenir, d'autant plus assuré qu'Emmanuelle Gallin et Marc Sirguy ne sont pas novices dans l'entreprenariat. Ils dirigent déjà une autre société, *Eowave,* spécialisée dans les instruments de captation dédiés au monde de la musique et des installations interactives, qui réalise de son côté 600 000 euros de chiffre d'affaires. ●

Frédéric Boschetti, artisan de la molécule

Hébergé à l'université, le dirigeant mène avec Premice un projet de développement en lien avec Pharmimage.

Sa société, Chematech, bénéficie du soutien de Premice depuis 2003. Aujourd'hui, après un contrat d'incubation, Frédéric Boschetti bénéficie d'un contrat de développement, qui arrive à terme. Le chiffre d'affaires de son entreprise atteindra les 200 000 euros cette année, dont 70 % à l'export. Diplômé de l'université de Bourgogne, où il a obtenu un doctorat en chimie au sein de l'Institut de chimie moléculaire – ICMUB – le jeune dirigeant exploite aujourd'hui un savoir-faire, acquis à Dijon lors de la préparation de sa thèse, pour lequel il a déposé, avec l'ICMUB, deux brevets internationaux. Ce savoir-faire, c'est la fabrication, à façon, de molécules, les tétraazacycloalcanes, capables de jouer les agents de contraste pour l'imagerie médicale. Les débouchés se concentrent sur les laboratoires de recherche préclinique. Demain ? L'activité de l'entreprise, qui emploie trois personnes, pourrait se développer fortement, avec l'arrivée à Dijon d'une plateforme SPECT, pour tomographie à émission monophotonique, et d'un cyclotron, dans le cadre du projet *Pharmimage,* dont Frédéric Boschetti est partie prenante. « *Aujourd'hui,* explique-t-il pour conclure, *les biochimistes greffent nos molécules sur une protéine (ou sur un anticorps, ou sur un peptide) pour aller cibler une tumeur. Demain, avec cet équipement, nous serons capables d'aller jusqu'au greffage sur l'anticorps que nos clients nous fourniront – et donc de procéder pour eux aux études précliniques in vivo.* » ●

... Frédéric Boschetti fait progresser l'imagerie médicale.

Emploi

Insertion des jeunes des quartiers

Lancés en 2005 après l'embrasement des banlieues, les contrats ressources ont été créés par le conseil régional pour permettre aux jeunes des zones urbaines d'accéder à l'emploi. Une rencontre avec l'entreprise qui, dans la plupart des cas, se solde par une embauche.

Les filles et les garçons engagés dans ce dispositif disposent de six mois pour faire valoir leurs compétences et leur motivation au sein d'une entreprise volontaire. Une mise en situation professionnelle qui s'accompagne d'un tutorat interne et d'un suivi personnalisé assuré par un organisme de formation. « *C'est la formule idéale pour ouvrir le monde du travail aux jeunes victimes de discriminations. Nous les accompagnons pendant neuf mois et assurons, si besoin, les remises à niveau. Une méthode pragmatique qui a fait ses preuves auprès des employeurs* », explique Marie-Noëlle Cusenier, directrice d'Actes For à Chenôve.

Les bénéficiaires d'un contrat ressources sont reconnus stagiaires de la formation professionnelle et perçoivent une rémunération mensuelle de 957 euros, versée par la Région. Un moyen pour améliorer son savoir-faire et bonifier son savoir-être, en ayant de surcroît en ligne de mire, une perspective d'embauche.

... Céline Bara et Ludovic Faria, bénéficiaires d'un contrat ressources. En bas, à droite, M^me^ Cusenier, directrice du centre de formation Actes For.

200 nouveaux contrats en 2008-2009

Le bilan de la première campagne des contrats ressources bat en brèche les idées reçues : sur 340 jeunes résidant en zones urbaines, 72 % ont signé un CDD ou un CDI. Preuve que l'insertion professionnelle est bel et bien possible, une fois dépassé le barrage de l'origine sociale ou géographique. Ludovic Faria a connu cette fin heureuse avec une célèbre enseigne sportive. « *C'est la mission locale qui m'a présenté les contrats ressources. L'organisme de formation a ensuite trouvé un employeur sur Dijon qui a joué le jeu, m'a formé à la vente et, au final, m'a gardé en CDI.* » Pour Céline Bara, titulaire d'un BTS comptabilité et gestion, c'est en répondant à une annonce pour un cabinet d'audit mâconnais que tout a commencé. « *Le directeur m'a proposé un contrat ressources. J'ai aussi profité de l'expérience de mes collègues pour peaufiner ma formation. Aujourd'hui j'y suis toujours, et en CDI* ». Le dispositif est reconduit pour 2008-2009. 200 contrats devraient être conclus avec le même trio gagnant : un jeune, une entreprise et un organisme de formation. ●

Pratique

Contrat ressources

Pour bénéficier d'un contrat ressources, il faut résider dans une zone urbaine, avoir entre 18 et 25 ans, être inscrit comme demandeur d'emploi depuis plus de 6 mois et être titulaire d'une première qualification professionnelle reconnue.

Les premières démarches sont à effectuer auprès des missions locales ou des agences ANPE.

L'organisme de formation agréé par la Région prend ensuite le relais et met en relation le jeune et l'entreprise. Il l'accompagne pendant neuf mois (soit la durée du contrat plus trois mois).

en bref

> La Région forme aux énergies renouvelables

En matière de réchauffement climatique, l'heure est à l'action. Le conseil régional finance cette année deux formations de chauffagiste avec une spécialité « *chauffage alternatif et énergies renouvelables* ». Les chauffe-eau solaires, les chaudières bois « *de petite puissance* », les pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques n'auront bientôt plus de secrets pour les stagiaires qui suivent ces qualifications à l'AFPA de Chevigny et au GRETA de Dijon.

Pour en savoir plus :
conseil régional de Bourgogne, direction de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'emploi.

> Succès pour les formations paramédicales

Pour pallier le manque de personnel dans les métiers de la santé, le conseil régional a rendu gratuites les formations paramédicales pour les demandeurs d'emploi. Près de 280 Bourguignons préparent aujourd'hui un diplôme d'Etat d'ambulancier, d'auxiliaire de puériculture ou d'aide-soignant, en bénéficiant du dispositif mis en place par la Région et l'Assédic.

Pour en savoir plus :
conseil régional de Bourgogne, direction de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'emploi.

Insertion

Les entreprises bourguignonnes travaillent à l'insertion

De la problématique de l'environnement à celle de l'emploi, il n'y a qu'un pas que les entreprises d'insertion ont franchi répondant ainsi aux enjeux du développement durable. Tour d'horizon de ce qui se pratique dans les quatre départements bourguignons.

Les entreprises d'insertion reçoivent une aide de la Région de 1 500 euros annuels par poste créé. *« Grâce à ce soutien, nous faisons acquérir des compétences sociales et professionnelles à des personnes éloignées du marché de l'emploi »*, explique Daniel Roumier, directeur général de Regain Ecoplast depuis 1990, à Fourchambault (Nièvre). Ce dernier emploie quelque 60 salariés, la moitié en insertion, pour dépolluer et valoriser des déchets électriques et électroniques. Christian Marie, directeur d'Id'ées environnement, entreprise de restauration de rivières et de sous-traitance industrielle, à Saint-Germain-du-Bois, en Saône-et-Loire, emploie, quant à lui, le génie végétal, une nouvelle technique utilisant un composant à base de plantes. *« Nous formons, pendant 1 voire 2 ans maximum, les collaborateurs en insertion qui représentent 50 % de nos salariés. Selon l'opportunité, nous en embauchons en CDI, mais cela reste marginal, ou bien nous les réorientons vers des centres de formations du BTP par exemple ».*

... Sinéo, Id'ées environnement, Pénélope services, Regain Ecoplast : ces quatre entreprises ont choisi de mettre l'insertion au service du développement durable.

Un suivi personnalisé pour les bénéficiaires

L'environnement est également au cœur des préoccupations d'Henri Du Boisberranger, responsable de Pénélope services, société de blanchisserie industrielle depuis 1998, à Sens (Yonne). *« Nos 4 employées utilisent des matériaux respectant les normes sanitaires, c'est-à-dire des lessives écologiques. Par ailleurs, nous sommes la seule blanchisserie à proposer un service à domicile, car nous comptons parmi nos clients des gens isolés qui ont du mal à se déplacer ».* Ces structures recrutent auprès des missions locales, des Maisons de l'emploi ou encore des associations intermédiaires et de l'ANPE, dès lors qu'elles reçoivent l'accord de financement de la Région. Les futurs actifs bénéficient d'un suivi personnel tout au long de leur parcours. *« Nous les aidons à reprendre confiance en eux pour qu'ils retrouvent une activité au plus tôt »*, explique Thomas Buffard, patron de Sinéo à Dijon (Côte-d'Or), entreprise de nettoyage de véhicules écologique depuis avril 2008. *«Nos 6 préparateurs se déplacent régulièrement chez les clients et concessionnaires. Ils sont donc très autonomes mais nous restons auprès d'eux jusqu'au bout. »* ●

Témoignage

Agnès, salariée en insertion chez Pénélope services

« Je travaille depuis six mois en tant que blanchisseuse-livreuse. C'est une expérience très positive après la dure période que j'ai traversée : perte de mon père, licenciement économique, chômage pendant un an…

Des épreuves qui m'ont mise à genoux ! Heureusement, l'ANPE a parlé de moi à Pénélope services qui m'a donné ma chance. Cela se passe très bien aux côtés de M. Du Boisberranger qui se montre à notre écoute. C'est un poste enrichissant car il me permet de travailler avec un public très varié. J'ai maintenant envie de créer ma propre entreprise ! »

Les lycéens bourguignons ont du talent !

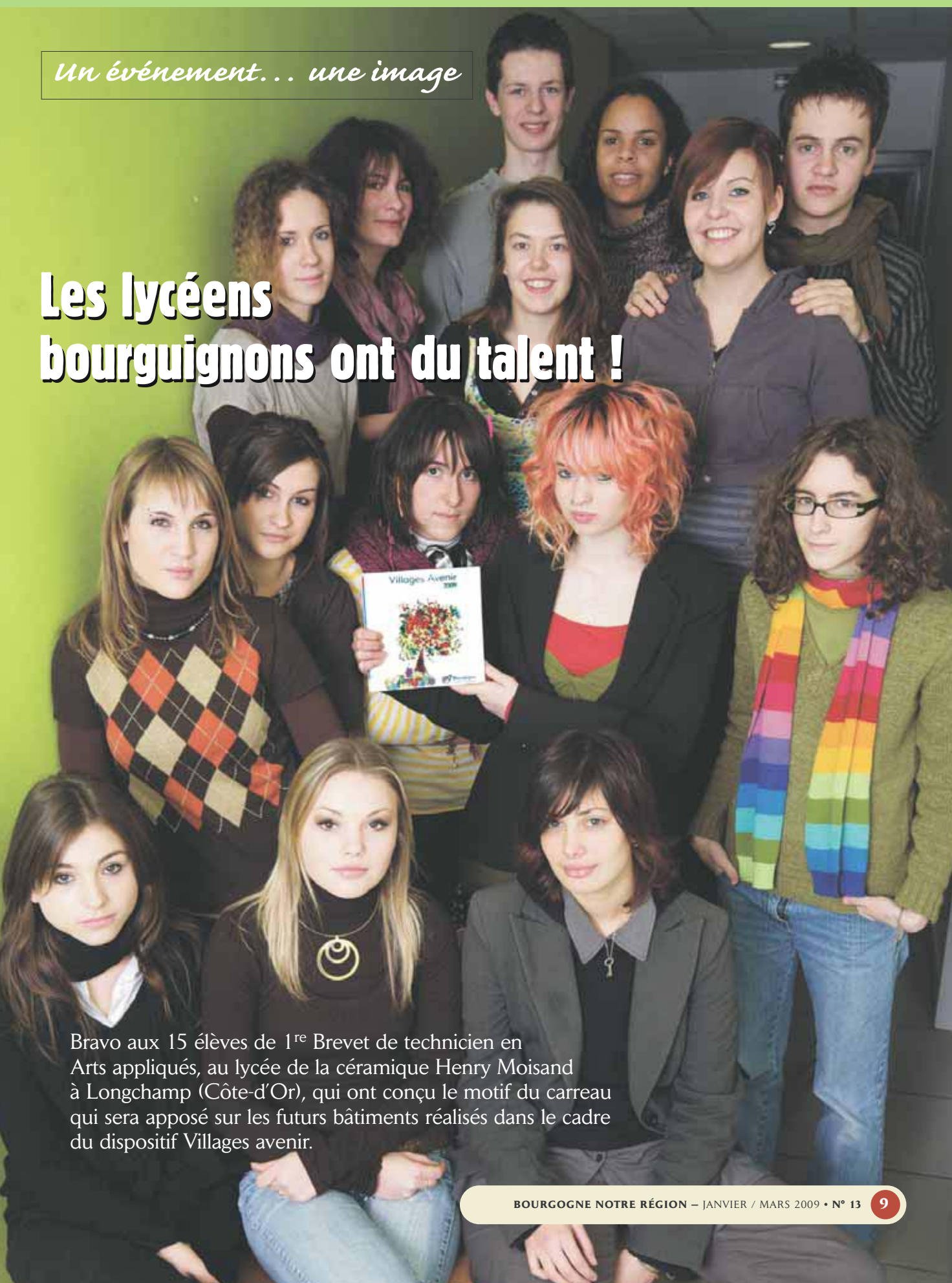

Bravo aux 15 élèves de 1re Brevet de technicien en Arts appliqués, au lycée de la céramique Henry Moisand à Longchamp (Côte-d'Or), qui ont conçu le motif du carreau qui sera apposé sur les futurs bâtiments réalisés dans le cadre du dispositif Villages avenir.

•• Biodiversité

« vergers conservatoires » : le succès au rendez-vous

Les fruits, aux multiples goûts et vertus, méritent toute notre attention. C'est pourquoi, la Région a lancé un appel à projets pour protéger la richesse biologique et culturelle de notre patrimoine fruitier.

Lancé en avril dernier, l'appel à projets « vergers conservatoires » rencontre un véritable succès, en témoigne le nombre de candidatures. En effet, connaître et répertorier, sauvegarder, créer ou valoriser des vergers conservatoires, sont les principales ambitions des quelque 70 dossiers retenus par le comité technique. Comme, par exemple, celui de l'association des Croqueurs de pommes de Semur-en-Auxois : *« Notre verger conservatoire est né il y a près de 20 ans. Au fil du temps, nous avons sauvegardé 180 arbres qui regroupent plus d'une centaine de variétés de fruits, pommes, poires, prunes, cerises et cognassiers. Des espèces en voies de disparition. Nous nous occupons de plantation, greffage et taille. Nous avons ainsi créé un véritable réservoir génétique fruitier, permettant la diffusion de greffons certifiés. Aujourd'hui, nous avons répondu à l'appel à projets de la Région car nous devons procéder à la restauration, l'étiquetage et le paillage des jeunes arbres »*, explique Eveline Maufoux, responsable locale de l'association des Croqueurs de pommes. Toujours dans le cadre de cet appel à projets, l'association a également souhaité disposer de matériel pédagogique. Ainsi, *« lorsque nous interviendrons dans les écoles et les collèges, nous aurons de quoi montrer aux enfants et, rêvons un peu, leur donner envie de prendre le relais »*, conclut Eveline Maufoux. ●

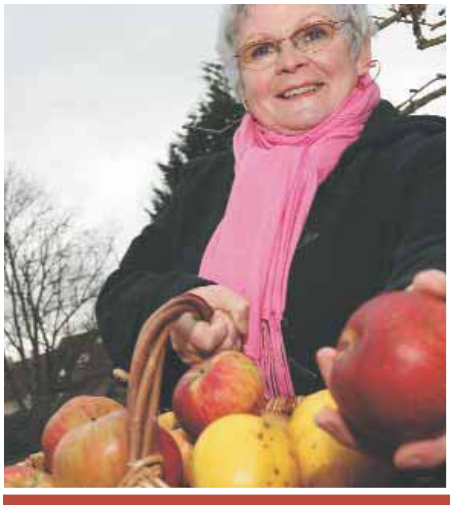

... L'Api étoilé, la Reinette Carré de Montbard, la cerise chalonnaise noire et la poire Certeau d'automne sont quelques-unes des variétés qu'Eveline Maufoux est fière d'avoir sauvegardées dans le verger des Croqueurs de pommes.

Installation de ruches dans des lycées agricoles bourguignons

Consciente que la disparition des abeilles constitue à terme une menace réelle pour la biodiversité, la Région a décidé d'expérimenter l'installation de ruches dans deux lycées.

A y regarder de près, difficile d'imaginer un seul de nos repas auquel les abeilles ne soient pas associées de près ou de loin. Elles interviennent, en effet, dans le mode de reproduction de nombreuses cultures fruitières, de légumes et de condiments. Et pourtant, les chiffres sont sans appel : en 2008, les colonies d'abeilles ont diminué de plus de 40 % en Bourgogne, contre 10 à 20 %, en moyenne, depuis une dizaine d'années. Face à ce constat, et afin de sensibiliser l'opinion au rôle crucial de ces ouvrières et à la nécessité d'agir vite, une opération pilote à été lancée auprès de deux lycées agricoles bourguignons qui prévoit l'installation de huit ruches avec des colonies rustiques. Deux apiculteurs auront la charge d'effectuer l'entretien, le suivi des ruches et, au final, la récolte du miel. Il est aussi prévu des actions de sensibilisation auprès du grand public pour mieux faire connaître et protéger la vie des abeilles. Parallèlement, un programme pédagogique sera également mis en place dans ces lycées agricoles. Les équipes de l'INRA et de l'université spécialisées dans le comportement des insectes apporteront leur concours scientifique à la conduite de l'opération. Consciente que la disparition des abeilles, signe d'un déséquilibre écologique, constitue, à terme, une menace réelle pour la biodiversité, la Bourgogne signe, par ces actions, son engagement en faveur de l'apiculture et de la préservation de la biodiversité. ●

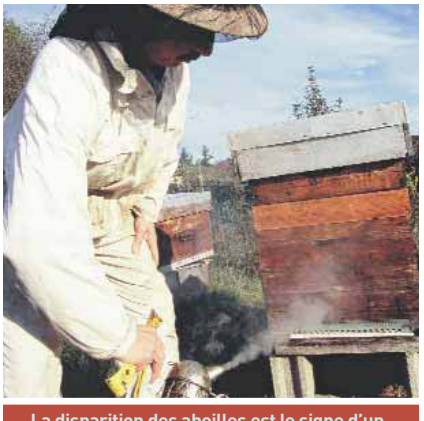

... La disparition des abeilles est le signe d'un déséquilibre écologique préoccupant.

Agriculture

Aider l'installation de paysans qui ont choisi le bio

L'association *Terre de Liens* s'implante en Bourgogne pour soutenir une agriculture non polluante, de qualité et ancrée dans les territoires. Son objectif : acquérir des terres et les mettre à disposition d'agriculteurs.

Deux cents fermes disparaissent chaque semaine en France. 160 hectares de terres agricoles ou naturelles sont chaque jour rayés de la carte, du fait de l'extension des zones urbaines et de la pression exercée sur le foncier, soit l'équivalent d'un département de taille moyenne tous les dix ans. « *Il est urgent de gérer différemment la question des terres agricoles* », affirme Lorane Verpillot de l'antenne Terre de Liens en Bourgogne - Franche-Comté. L'ambition de cette association, créée en France en 2003 : « *sortir les terres du marché spéculatif, aider les agriculteurs à s'installer en les soulageant du poids de l'acquisition des terres et encourager une agriculture paysanne biologique ou biodynamique.* » Comment ? En achetant des terres, grâce à l'épargne citoyenne, qui sont louées aux agriculteurs. Les avantages de cette formule : l'agriculteur ne s'endette pas et lorsqu'il cesse son activité, les terres sont mises à la disposition d'un autre paysan, partageant le même respect de la terre. En 2009, grâce à la présence de Terre de Liens en Bourgogne, dans notre région, des projets seront soutenus via la Foncière Terre de Liens.

... Après avoir créé *Terre de Liens* en Picardie, la Bourguignonne Lorane Verpillot a participé à la création d'une antenne de l'association dans notre région.

Une ceinture verte

Cet outil de finances solidaires a lancé en septembre dernier un appel public à l'épargne pour collecter 3 millions d'euros. « *Devenir actionnaire, c'est prendre sa part de responsabilité dans l'avenir de nos campagnes, de notre agriculture et de notre alimentation* », souligne Lorane Verpillot. C'est aussi pouvoir dédier son épargne à des projets à côté de chez soi. Aujourd'hui par exemple, 400 familles autour de Dijon cherchent en vain à se fournir en fruits et légumes bio, produits localement et vendus via une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne). « *L'idée de créer une ceinture verte autour des villes va faire son chemin.* » ●

***Pour en savoir plus* : www.terredeliens.org**

Soutenir la modernisation du stockage des grains

Le stockage des grains répond à un véritable savoir-faire du producteur. La Région a mis en place un dispositif d'aides destiné à moderniser les installations de stockage. Leur objectif : préserver et élever la qualité de toutes les variétés collectées, assurer leur traçabilité et inciter les producteurs à entrer dans un processus d'agriculture durable, respectueuse de l'environnement. Du diagnostic préalable, à l'investissement dans du matériel de ventilation pour prévenir l'humidité, de nettoyage contre les impuretés, ou de récupération des eaux de pluies qui seront recyclées à l'exploitation, telles sont les actions, soutenues par la Région, pour empêcher une dégradation des lots conservés et l'altération de la qualité des grains. ●

***Pour tout renseignement sur ce dispositif, contactez le* 03 80 44 40 10.**

... Pour rester compétitives, les exploitations céréalières doivent veiller à une qualité optimale du stockage des grains.

Saint-Vincent tournante, la Bourgogne en fêtes

D'Auxerre à Mâcon, avec près de 400 villages, la Bourgogne est une mosaïque formidable de terroirs, d'appellations et de crus. Pour l'amateur de vin, elle est certainement la région viticole la plus étonnante de France. Normal donc que l'on y célèbre chaque année la prestigieuse Saint-Vincent tournante.

Est-ce à cause de la première syllabe de son prénom *« vin »* que Vincent, né à la fin du IIIe siècle, à Huesca, en Espagne, est devenu le saint patron des vignerons ? Si le choix porté sur le diacre de Saragosse demeure mystérieux, il donne lieu, toutefois, à l'une des manifestations phares de l'hiver bourguignon : la Saint-Vincent tournante. Tradition des confréries moyenâgeuses tombée en disgrâce à la révolution, relancée en 1938 par les Chevaliers du Tastevin, la cérémonie se déroule chaque fois dans un village de la Bourgogne viticole différent, d'où le nom de *« tournante »*. Après Nuits-Saint-Georges en 2007 et Saint-Romain en 2009, la Saint-Vincent tournante de Bourgogne aura lieu pour la première fois dans le Mâconnais. Les 24 et 25 janvier, la 71e édition aura ainsi pour scène Chardonnay, Mâcon et Pierreclos. Procession sous les bannières des confréries bourguignonnes (corporations d'entraide et de secours mutuels), grande messe de la Saint-Vincent, cérémonie d'intronisation des doyens des vignerons dans l'ordre des Chevaliers du Tastevin, banquet, dégustations et animations festives. Dans chaque village, le rituel est le même, son succès aussi, comme en témoigne le nombre d'amateurs de vin de Bourgogne venus du monde entier. Pour le commun des mortels, l'événement consiste à se délecter du nectar, directement en cave, grâce à un ticket d'entrée, de 10 euros, d'un genre particulier : le verre de la Saint-Vincent et six bons de dégustation. Et pour les vignerons, c'est l'occasion de demander à leur saint patron : *« Obtiens-nous l'abondance des récoltes, la qualité du vin, une clientèle nombreuse et fidèle ainsi que la prospérité dans nos entreprises ! »*. ●

Allez-y en Ter Bourgogne

Un train par heure au départ de Dijon, Beaune, Chagny, Chalon-sur-Saône et Tournus permettra de se rendre à la Saint-Vincent tournante des Mâconnais. A l'arrivée en gare de Mâcon, une navette acheminera les voyageurs jusqu'à Pierreclos et assurera le retour. Coût : 5 € pour les gares les plus proches, 15 € au départ de Dijon et 20 au delà. Les moins de douze ans paieront moitié prix. Sur présentation du billet de train, l'entrée ne coûte que 8 € au lieu de 10. Pour en savoir + : www.cr-bourgogne.fr

Les célébrations de la Saint-Vincent

Parallèlement à la Saint-Vincent tournante se multiplient les fêtes locales en Bourgogne jusque début février.

- **17 janvier**
  - Saint-Vincent de Mercurey.
  - Saint-Vincent de la confrérie de Saint-Vincent et des Grumeurs de Santenay.
- **17-18 janvier**
  - Beaune Blanc Rouge et Saint-Vincent beaunoise.
- **18 janvier**
  - Saint-Vincent Tournante du Grand auxerrois, à Coulange-la-Vineuse.
- **24-25 janvier**
  - Saint-Vincent tournante à Chardonnay, Mâcon et Pierreclos.
- **31 janvier**
  - Pommard, mâchon de la Saint-Vincent.
- **7-8 février**
  - 42e Saint-Vincent du Chablisien, à Beines.

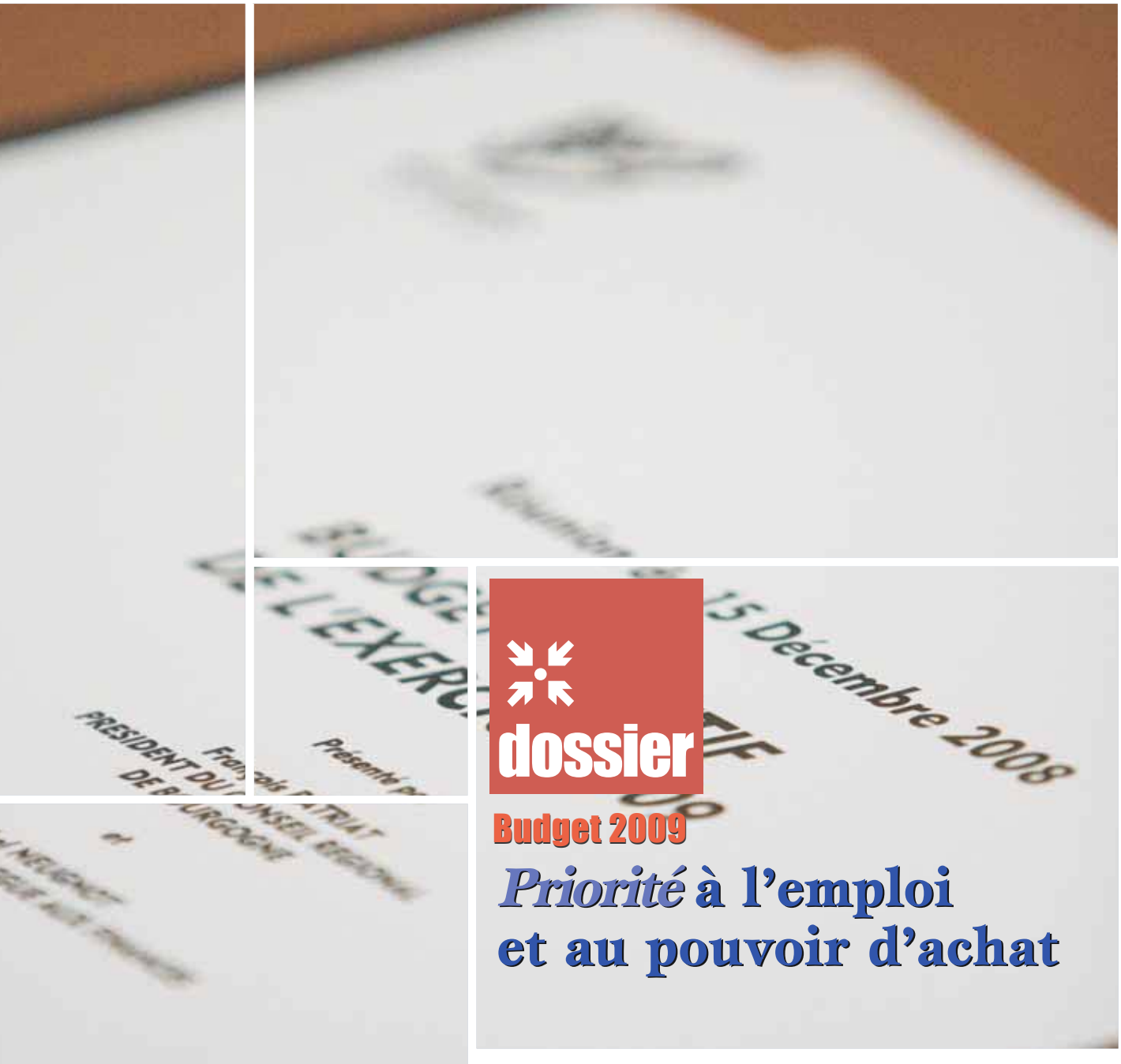

dossier

Budget 2009

Priorité à l'emploi et au pouvoir d'achat

Budget d'action face à la crise, il laisse une large place à l'emploi et au développement économique, tout en agissant par des mesures concrètes sur le pouvoir d'achat.

Budget 2009 : 774,9 millions d'e

Le budget 2009 du conseil régional a été soumis au vote le 15 décembre dernier. Il répond à deux priorités : favoriser l'emploi et l'activité et soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Il est également marqué par le maintien d'un niveau élevé d'investissement dans le cadre des compétences régionales.

Le budget régional pour 2009 s'élève à 774,9 millions d'euros. Il renforce l'action de la Région dans le cadre de ses compétences obligatoires, qui constituent 66 % des dépenses totales : TER (premier poste de dépenses de la Région), lycées, formation professionnelle et apprentissage, enfin formations sanitaires et sociales. « *Ce budget 2009 donne une large place aux mesures de soutien au pouvoir d'achat des familles, à l'aide à l'emploi et aux entreprises. Ces choix, compte-tenu du contexte économique tendu, confèrent à la Région un rôle majeur pour la relance économique* », soulignait François Patriat, président du conseil régional, lors de la séance plénière d'examen du budget primitif, le 15 décembre dernier.

Pas de relâche sur les investissements

La Région fait ainsi monter en puissance des mesures d'aide à la vie quotidienne ou de soutien à la formation, qui totalisent 11 millions d'euros. Si le soutien aux entreprises est aussi au cœur du budget 2009 – 29,87 millions leur sont consacrés (dont 6,70 millions d'euros sous formes de prêts aux entreprises et 10,25 millions de soutien à l'investissement) –, les dispositifs d'accès à l'emploi restent également fortement accompagnés. 280 millions d'euros, c'est le montant que consacre la Région, dans son budget 2009, en matière d'investissements pour l'avenir : les TER et le TGV Rhin-Rhône, les lycées, l'enseignement supérieur et la recherche, les programmes de rénovation urbaine et le développement des réseaux numériques. ●

Une fiscalité équilibrée

Afin de compenser une diminution des ressources, due en grande partie à la baisse des dotations de l'Etat, la Région arbitre entre fiscalité et recours à l'emprunt. Elle bénéficie d'une fiscalité inférieure à la moyenne nationale. La Bourgogne se situe au 4e rang des Régions les moins endettées de France. Forte d'outils de trésorerie divers, les financements à court terme de la Région ne sont pas menacés. Mieux, elle a résisté aux sirènes des produits toxiques, son encours est donc parfaitement sain.

TER : des tarifs régionaux simples, pour tous et à prix attractifs

L'évolution des tarifs régionaux pour voyager en TER Bourgogne, dans la région et en direction de Paris, figure parmi les projets de la Région pour 2009.

Le principal objectif est d'offrir une alternative au billet plein tarif pour les déplacements occasionnels. Ces tarifs seront particulièrement attractifs pour les jeunes. Simples, ils se déclineront sous la forme d'une carte - donnant droit à des réductions sur l'achat de billets – ou d'un abonnement – permettant de voyager de façon illimitée sur un parcours déterminé et de bénéficier de réductions sur les autres trajets. Ces nouveaux tarifs s'adresseront à tous, sans condition d'âge ou de statut (salarié, étudiant, lycéen…) et répondront à tous les besoins de déplacement : quotidiens ou presque sur le même trajet ou occasionnels – seul, en famille ou entre amis. ●

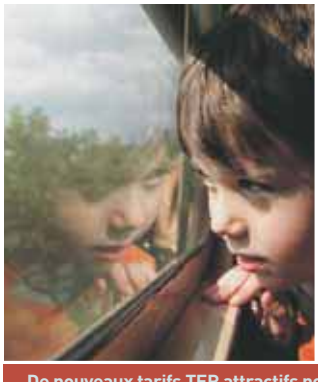

… De nouveaux tarifs TER attractifs pour tous les voyageurs.

Assurer la mobilité pour tous

Avec le soutien de la Région, des Pays mettent en place des plateformes de mobilité. C'est le cas du Pays Châtillonnais, qui a créé une structure innovante pour favoriser la mobilité de tous, particulièrement des personnes en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle. Elle propose notamment une centrale d'information sur les transports en commun, la location de 2 et 4 roues à moindre coût lorsqu'aucune solution de transport collectif n'existe, une navette pour effectuer des trajets, impossibles en transports publics. ●

uros au service de la Bourgogne

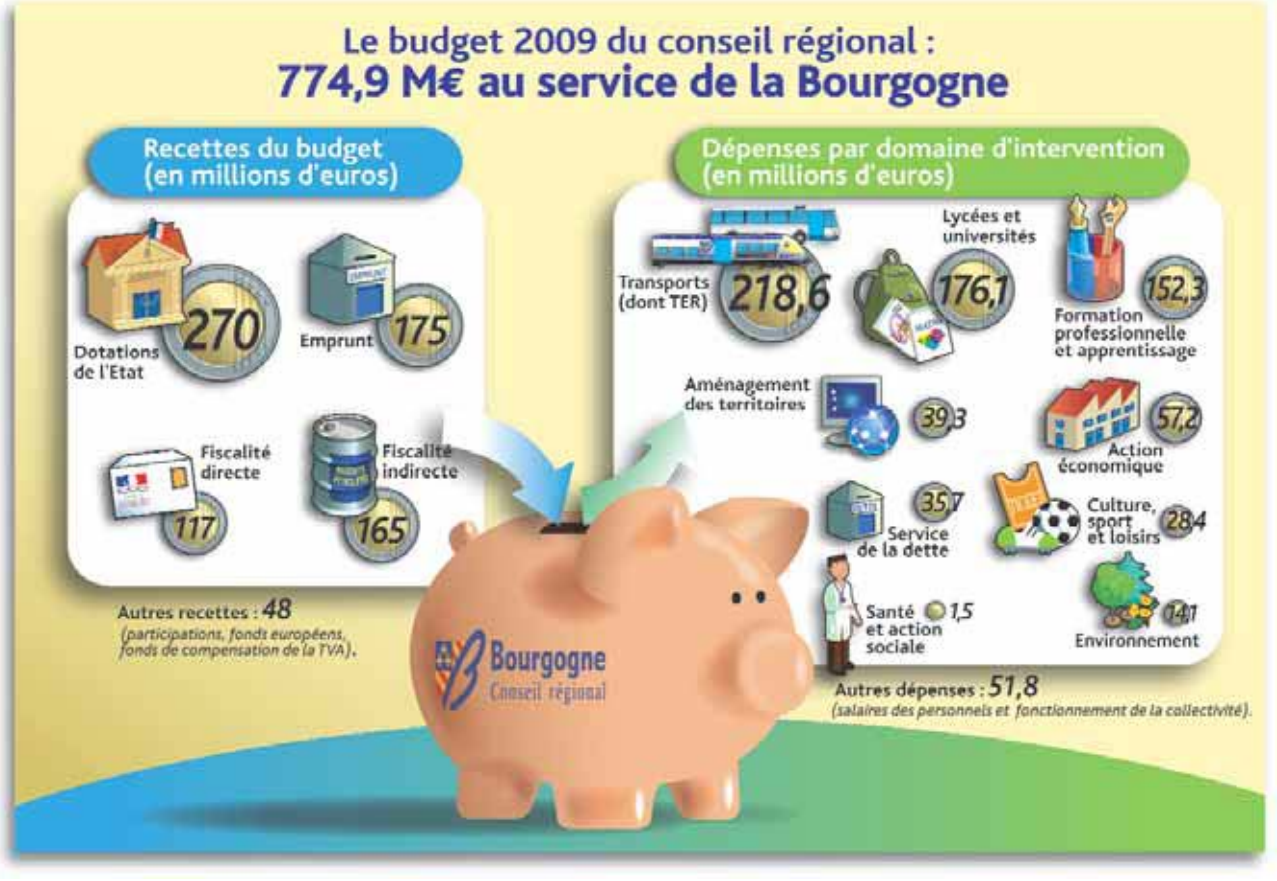

3 questions à Michel Neugnot,

vice-président en charge du plan, des finances et de la démocratie participative

Vous aviez dénoncé le transfert de charges de l'Etat aux collectivités, est-ce toujours le cas pour ce budget ?

Outre le transfert de charges de l'Etat aux collectivités, le budget 2009 est marqué par une diminution des dotations et compensations fiscales versées par l'Etat à la Région de 3 M€ ! Cela ne s'était jamais vu depuis les lois Deferre de 1982. L'application de la « réforme » de la taxe professionnelle de 2006, le ticket modérateur à reverser par le conseil régional à l'Etat devrait dépasser les 19 M€ en 2009 (contre 13,8 en 2008), soit une amputation de près d'un quart du produit de taxe professionnelle de la Région. De plus, les compétences transférées en 2004 – gestion de 2000 agents techniques des lycées, fonctionnement des écoles de santé et des travailleurs sociaux – sont financées par la taxe intérieure sur les produits pétroliers, dont le taux est bloqué et dont les bases (consommation de carburant) diminuent.

On parle des produits toxiques contractés par certaines collectivités, comment se porte l'emprunt régional ?

La dette est constituée pour deux tiers d'emprunts à taux fixes et elle ne comporte aucun produit dit « toxique » (indexations fantaisistes). Pour ce qui est du niveau d'endettement, la Bourgogne est la 4e Région la moins endettée de France. Nous avons souscrit de très bons taux fixes, notamment en décembre 2007 et en juin 2008, qui sont désormais très en-dessous du marché. En résumé, la dette est saine, limitée et bien gérée.

Comment définiriez-vous le budget primitif 2009 ?

Le budget 2009 est un budget d'action face à la crise économique, dans le cadre de nos compétences. Il fait la part belle à l'emploi et au développement économique : investissements en hausse et soutien accru aux filières et aux territoires. Pour autant, dans cette période de récession, nous avons souhaité agir sur le pouvoir d'achat des Bourguignons en apportant des réponses concrètes à ceux qui sont le plus fragilisés. Emploi et pouvoir d'achat sont au cœur de nos priorités budgétaires pour 2009. ●

Plan régional de soutien aux entreprises

Avec un budget de 29,87 millions d'euros, le soutien à l'emploi et aux entreprises est une priorité de la Région, qu'elle a souhaité renforcer en cette période de crise.

Le conseil régional a mis en place un plan d'action pour maintenir l'activité et l'emploi des PME de Bourgogne. En France, les collectivités locales et territoriales sont à l'origine de 75 % des investissements publics. La Région, dont le budget est le plus important de toutes les collectivités bourguignonnes, joue un rôle majeur dans l'économie régionale. Elle participe au financement des grandes infrastructures, des établissements d'enseignement dont elle a la charge. Son soutien est aussi essentiel aux autres collectivités, comme aux autres acteurs économiques locaux.

Investissement, fonds de garantie, innovation

Dans le contexte actuel de récession, le conseil régional a souhaité en faire encore davantage. C'est l'objectif du Plan régional de soutien aux entreprises, articulé autour de plusieurs mesures : amplifier l'investissement de la collectivité régionale - qui augmente de 7,7 % par rapport à 2008 ; accorder une avance de paiement de 15 % aux entreprises attributaires des marchés publics de la Région ; ramener les délais de paiement de la collectivité à 30 jours, pour aider les entreprises ayant des difficultés de liquidités. Et avec le nouveau Prêt régional de soutien, de 6 ans avec différé de remboursement de 12 à 18 mois et d'un montant plafonné à 100 000 €, l'objectif est de consolider jusqu'à 50 % des besoins des entreprises. De plus, la Région porte sa capacité d'intervention du fonds régional de garantie d'emprunt aux PME de 30 à 50 millions d'euros. Enfin, elle renforce les moyens d'accompagnement des entreprises dans leurs démarches de propriété industrielle pour encourager leur stratégie d'innovation. ●

... Pour agir face à la crise, la Région a mis en place un plan exceptionnel de soutien aux entreprises, notamment aux PME.

Les mutations économiques à la loupe

Pour mieux détecter les évolutions du tissu économique et anticiper les besoins d'emploi et de formation, la Région vient de mettre en place une cellule entièrement dédiée à cette mission. La nouvelle direction des mutations économiques et du développement des compétences a pour tâche de structurer la définition des besoins en compétences de l'économie bourguignonne, avec les branches professionnelles ; d'anticiper les mutations que peuvent connaître les entreprises, les bassins et les filières mais aussi de participer activement à la redynamisation des territoires touchés par de fortes suppressions de postes. Enfin, elle doit rendre plus performante la réponse du conseil régional aux besoins de formation et de reclassement des salariés. ●

Face à la crise, la Région contribue au pouvoir d'achat des étudiants

L'accompagnement des parcours d'éducation et de formation, tout au long de la vie, représente un enjeu fort en Bourgogne. Dans un contexte économique difficile, la Région a décidé de renforcer certaines mesures en faveur de l'amélioration de la vie quotidienne des étudiants.

305 millions d'euros, c'est le montant total du budget que la Région consacre à l'enseignement secondaire, la formation professionnelle, l'apprentissage et les formations sanitaires et sociales. A cela s'ajoutent les 68,47 millions d'euros d'investissement prévu pour les lycées et les 16,29 millions d'euros pour l'enseignement supérieur et la recherche. Ainsi, pour faire face à la crise, la Région s'engage, dans son budget 2009, à renforcer les mesures de soutien à la vie quotidienne. Avec plus de 40 000 étudiants, à l'université et dans les grandes écoles implantées sur le territoire, en BTS ou en alternance, outre les aides collectives, la Région contribue à aider individuellement les étudiants, par une palette de bourses.

... En haut à gauche : Pauline Plessy a reçu une bourse d'intégration du conseil régional pour l'aider à financer ses frais de scolarité à l'ENESAD à Dijon. Des lycéens vont bénéficier à la rentrée 2009-2010 de l'aide de la Région pour alléger le coût des repas pris à la cantine.

Faciliter les conditions d'études

Pour les jeunes chercheurs, la Région finance des bourses de master 2, des allocations de thèse et des bourses pour des stages postdoctoraux (accueil d'un jeune chercheur étranger dans un laboratoire bourguignon). A ces aides s'ajoutent les bourses de mobilité internationale, les contrats Réciprosanté, les allocations Bourgogne médecin et dentiste et les bourses de stages ou d'intégration aux grandes écoles. La Région est aussi présente pour dynamiser la vie associative et renforcer le lien social. Elle aide aujourd'hui quelque 118 associations étudiantes, au travers d'un fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) d'un budget de 150 000 euros. Elle abonde aussi le fonds destiné à l'allocation unique d'aide d'urgence, pour les étudiants qui rencontrent des difficultés matérielles ponctuelles. ●

Alléger le coût des repas pour les lycéens

La Région Bourgogne met en place, à la rentrée 2009-2010, une aide exceptionnelle à destination des familles dont les enfants déjeunent au moins quatre fois par semaine au restaurant scolaire. 1 million d'euros sera affecté à ce fonds spécial, qui devrait concerner 15 000 lycéens. Cette aide unique et forfaitaire sera versée aux ménages à revenus modestes. Rappelons que depuis l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation du 13 août 2004, le conseil régional est pleinement compétent pour fixer le prix des repas servis dans les lycées. Il investit déjà 16 millions d'euros pour financer la restauration scolaire et faire passer le prix moyen des repas de 5,50 euros à 3,30 euros. ●

Améliorer l'habitat, priorité de la Région

En 2009, la Région poursuit la réalisation de projets de rénovation urbaine afin d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers d'habitat social.

La Région s'est engagée, en 2005, dans un programme de rénovation urbaine de quartiers classés en zone sensible avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Il consiste, dans 23 quartiers et 11 villes ou agglomérations bourguignonnes, en opérations de démolition (4200 au total), de construction – 2 411 sont prévues –, d'aménagement d'espaces ou encore d'équipements publics. Les deux dernières conventions ont été signées en 2008, à Migennes et Autun. Elles s'ajoutent à celles de la Communauté d'agglomération du Grand Dijon, de la Communauté urbaine de Creusot-Montceau en 2005, de Chalon en 2006, d'Auxerre, Sens, Nevers, Mâcon, Saint-Florentin et Avallon en 2007. Une subvention de quelque 13,3 millions d'euros sera répartie en 2009 à ce titre. Les nouveaux logements devront intégrer la Haute qualité environnementale (HQE), c'est-à-dire respecter une nouvelle réglementation en matière d'économies d'énergie et d'impact sur l'environnement des procédés et matériaux de construction employés. ●

... Les nouveaux programmes de construction de logements intégreront la Haute qualité environnementale.

Un prêt à taux zéro pour isoler son logement

Le conseil régional, en partenariat avec la Caisse d'épargne Bourgogne France-Comté, a créé le Prêt Ecologement Bourgogne. Ce prêt à taux zéro s'adresse aux particuliers qui souhaitent réaliser des travaux d'isolation sur les logements construits avant 1982, soit 7 sur 10 en Bourgogne. Ceux-ci porteront sur la toiture, les murs, le sol, les fenêtres, l'installation de chauffage et la mise en place de thermostats et de compteurs. 500 logements devraient être concernés en 2009. En vue : des économies d'énergie et une réduction des frais de chauffage des Bourguignons. ●

Les grands projets pour préparer l'avenir

Le déploiement du Wi Max sur le territoire bourguignon permettra l'accès au haut débit à la quasi-totalité des foyers et des entreprises.

Le conseil régional s'est engagé à lutter contre la fracture numérique et résorber les zones d'ombre. Après l'obtention d'une licence WiMax fin 2006, la Région vient de choisir, après de nombreuses négociations, le prestataire qui construira le réseau à partir de 122 stations WiMax réparties sur les départements de Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne. L'objectif : permettre à 160 000 foyers, aujourd'hui exclus du haut débit, de bénéficier d'une connexion à 2 mégabits, et aux entreprises d'une offre haut débit de 4 à 10 mégabits. A cette fin, la Région investit 9,3 millions d'euros. A terme, une boucle très haut débit sera mise en place. ●

... La Région favorise l'accès au haut débit en tout point du territoire. Elle investit aussi dans de grands projets culturels comme le centre d'art vocal de Vézelay.

Les hospices de Vézelay font peau neuve

La Région réaménage les hospices de Vézelay en Centre artistique de rencontres dédié à la voix et aux musiques acoustiques. Dès le printemps 2010, des artistes professionnels, interprètes et compositeurs pourront y exercer leurs activités (répétitions, enregistrement, formation, création, recherche, etc.) dans plusieurs salles et studios prévus à cet effet. Le Centre accueillera en résidence le chœur Arsys Bourgogne. Une salle sera dédiée aux spectacles. Des actions pédagogiques destinées au jeune public seront également mises en place. ●

Février 2009

Du 13 au 16/02/09
Salon de l'habitat

Le conseil régional, en partenariat avec l'ADEME, sera présent à la 24e édition du salon de l'habitat à Dijon pour présenter les conditions pour rénover ou construire une habitation peu consommatrice en énergie.

Du 21/02/09 au 01/03/09
Salon international de l'agriculture

Le conseil régional vous donne rendez-vous au Salon international de l'agriculture à Paris où il fera la promotion des produits bourguignons et plus particulièrement de la filière équine.

Mars 2009

30/03/09
Séance plénière du conseil régional

La session est ouverte au public. Pour retrouver l'intégralité des débats filmés dès le lendemain, rendez-vous sur : www.cr-bourgogne.fr

31/03/09
Assises nationales des formations sanitaires et sociales

Le conseil régional, en partenariat avec l'association des Régions de France, organise les 3e assises nationales des formations sanitaires et sociales, au palais des congrès de Dijon. Collectivités territoriales, services de l'Etat, professionnels du secteur, employeurs publics et privés, écoles et instituts de formation, étudiants y sont invités.

Comités de lignes

Le conseil régional a mis en place huit comités de lignes TER Bourgogne, réunissant la SNCF, les associations d'usagers du train, les voyageurs, les élus, les représentants des collèges et lycées, les associations de parents d'élèves. Son objectif : adapter l'offre de transport aux besoins des voyageurs bourguignons. N'hésitez pas à y participer !

- **17 février 2009, 18 h,** à Cosne-sur-Loire, comité de ligne Cosne-sur-Loire – Nevers.
- **17 mars 2009, 18 h,** à Pont-sur-Yonne, comité de ligne Yonne – Paris.
- **14 avril 2009, 18 h,** à Chalon-sur-Saône, comité de ligne Dijon – Chalon-sur-Saône – Mâcon.

Vous pouvez consulter les comptes rendus des comités de ligne sur : **www.cr-bourgogne.fr, rubrique TER.**

Appels à projets en cours

• Appel à projets bâtiments à basse énergie et énergie positive.
Date limite de dépôt des candidatures : 15 mai 2009.
Pour la troisième année, le conseil régional, dans le cadre de son action en faveur du développement durable, lance un appel à projets concernant les modes constructifs innovants. Le conseil régional encourage ainsi la diffusion des modes constructifs permettant de réaliser d'importantes économies d'énergie et de lutter contre l'effet de serre. Il souhaite ainsi développer le concept d'habitat basse énergie, très basse énergie et à énergie positive. Vous êtes maître d'ouvrage public ou privé, y compris un particulier ? Vous avez un projet de construction ou de réhabilitation de bâtiment ? Vous pouvez déposer ce projet auprès de la Région.
Contact : Direction de l'environnement et du développement durable. Tél : 03 80 44 33 75 ou 03 80 44 35 26.
Pour accéder aux cahiers des charges des appels à projets et télécharger les dossiers de participation, rendez-vous sur le site Internet du conseil régional : www.cr-bourgogne.fr

La Région à votre service

Pour tout renseignement :
N° Vert 0 800 888 111
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Remplir le formulaire de contact en ligne sur www.cr-bourgogne.fr

Directeur général des services : Didier Paris

Directrice de cabinet : Ermelina Debacq

▶ Pôle développement
Gérard Speranza

Économie, économie sociale et solidaire, tourisme
Olivier Ritz

Mutations économiques et développement des compétences
Marie-Claire Quiers

Apprentissage, formation professionnelle et emploi
Dominique Fortea-Sanz

Agriculture et développement rural
Isabelle Yverneau

Recherche et enseignement supérieur
Géraldine Harly

▶ Pôle éducation et culture
Guillaume Dumay

Lycées et formation initiale
Christine Mercier

Culture, patrimoine, sport et jeunesse
Eveline Goguey

Direction technique
Xavier Lavoisier

▶ Pôle réseaux, territoires et coopérations
Alain Morvan

Aménagement du territoire et habitat
Sophie Valdenaire

Transports et infrastructures
Denis Gamard

Environnement et développement durable
Jacques Henry

Europe, international et coopération décentralisée
Georges Waszkiel

▶ Pôle ressources et moyens
Nicolas Hesse

Affaires financières
NC

Ressources humaines
Céline Granier

Marchés publics
Florence Trinh

Assemblées
Françoise Ginet

Moyens généraux
Richard Bozon

Systèmes d'information
Raoul Reis

▶ Information et communication
Catherine Fournier

Pour vous rendre au conseil régional :

Hôtel de Région à Dijon – 17, boulevard de la Trémouille – tél. : 03 80 44 33 00
Antenne de Nevers – 22, avenue Pierre Bérégovoy – tél. : 03 86 93 90 05
Antenne de Mâcon – 19, place Genevès – tél. : 03 85 21 14 12
Antenne de Sens – 18, rue du général De Gaulle – tél. : 03 86 95 25 08

Apprentissage

Un forfait transport, hébergement, restauration

Etre apprenti loin de chez soi, c'est devoir faire face à des dépenses qui peuvent devenir un obstacle à la formation. Le conseil régional finance donc une partie des coûts via le forfait transport, hébergement, restauration afin de diminuer la charge qui pèse sur le budget des apprentis et de leur famille.

« *Le tarif d'une semaine d'hébergement et de restauration au CFA équivaut au prix d'une seule nuit d'hôtel* », analyse Laurence Dubost, directrice du CFA interprofessionnel de Nevers-Marzy, dans la Nièvre. Et d'ajouter avec conviction, « *sans ces subventions versées par la Région, beaucoup d'apprentis seraient lésés et dans l'incapacité de suivre leur formation. Ces aides forfaitaires permettent de rendre équitable le droit à l'apprentissage* ». Par ailleurs, le conseil régional a accordé 625 000 € de subventions pour permettre au CFA de rénover ses 180 chambres d'internat. Si les travaux dans les chambres des filles sont d'ores et déjà achevés, la mise en chantier de celles des garçons débutera dès février 2009.

Le forfait, un enjeu important pour les familles et leur pouvoir d'achat

Vincent Pourrier, directeur adjoint du CFA interprofessionnel de l'Yonne, explique l'enjeu des aides versées par la Région en matière de restauration : « *l'objectif était de minorer la participation de l'apprenti et d'améliorer le repas tant en terme qualitatif que quantitatif. Nous allons bientôt pouvoir proposer une alimentation plus équilibrée via un mode de distribution plus moderne en libre service avec différents types de salades à volonté. Les jeunes ont le goût de la qualité lorsqu'ils ont le choix, donc plutôt que de proposer des portions fixes, les apprentis auront la possibilité de composer leurs assiettes !* ». L'aide forfaitaire pour l'hébergement et la restauration sont déduites automatiquement de la facture adressée par les CFA, seule la subvention transport est versée aux apprentis en fonction de leur kilométrage. Le CFA agricole de Gueugnon, en Saône-et-Loire, a, quant à lui, décidé de mettre en place un système de transport collectif, une fois encore moins coûteux pour les jeunes : « *nous avons souhaité, avec l'aide de la Région, faciliter le transport des apprentis. Ainsi, à chaque début et fin de semaine, les apprentis peuvent bénéficier de transport collectif, de la gare au centre d'apprentissage et inversement. C'est très positif pour les élèves et leurs familles* », conclut Dominique Lotte, le directeur du CIFA agricole, à Geugnon, en Saône-et-Loire. ●

... A droite : Laurence Dubost, Dominique Lotte et Vincent Pourrier, responsables de CFA, saluent les aides accordées par la Région aux apprentis.

Quelques chiffres

Grâce aux aides du conseil régional, les apprentis en formation au CFA BTP 71 voient leurs dépenses transport, hébergement et restauration réduites de **313 euros** par an. Pour ceux inscrits au CIFA agricole, c'est **467 euros** de réduction annuelle. Une manne non négligeable dans la période actuelle.

Orientation

Des salons pour mieux s'informer

Quelle voie choisir ? Quelles sont les formations en Bourgogne ? Quels sont leurs débouchés ? Pour apporter des réponses aux questions des collégiens et lycéens, le conseil régional apporte son concours à la 3e édition des salons des métiers et de l'orientation.

... A Dijon, Sens, Chalon-sur-Saône et Nevers, des salons de l'orientation sont proposés aux jeunes Bourguignons pour découvrir des métiers et les aider à choisir leur voie.

Le Rectorat de l'académie de Dijon et la Région, en partenariat avec la Ville de Chalon-sur-Saône et la CCI de l'Yonne, proposent aux élèves de rencontrer, sur un même site, professionnels et organismes de formation. Organisés dans chacun des quatre départements bourguignons, les salons des métiers et de l'orientation, labellisés et cofinancés par le conseil régional, offrent aux 3e et aux secondes la possibilité de découvrir les métiers d'avenir et de s'engager dans un projet de formation en adéquation avec leurs ambitions et les besoins des entreprises locales.

Une vitrine de l'ensemble des métiers

Ces manifestations sont un complément logique et concret des conseils prodigués par les enseignants et les conseillers d'orientation-psychologues tout au long de l'année. A Dijon, Sens, Chalon-sur-Saône et Nevers, pas moins d'une centaine de stands seront prêts à accueillir ces milliers de jeunes, et leur famille, en quête d'informations. L'occasion de découvrir les filières qui recrutent, les diplômes porteurs, des professions méconnues et de mettre à mal bon nombre d'idées préconçues. Structurés en grands pôles d'activités, les salons sont aussi une vitrine dynamique de l'ensemble des filières économiques bourguignonnes. Des métiers de l'agriculture aux métiers de l'industrie, en passant par la mécanique ou les services publics, c'est en parfaite connaissance de cause que les collégiens et les lycéens pourront ensuite envisager leur cursus et tracer le chemin vers leur future carrière. ●

Calendrier des salons en 2009

- **Au zénith de Dijon, le salon s'est déroulé du 15 au 17 janvier.**
- **Au lycée Catherine et Raymond Janot de Sens, du 22 au 24 janvier.**
- **Au parc des expositions de Chalon-sur-Saône, du 27 janvier au 1er février.**
- **Au hall des expositions de Nevers, du 12 au 14 février.**

Entrée libre et gratuite.

le+web
www.cr-bourgogne.fr

en bref

> CFA du supérieur : jusqu'au master 2 !

L'université, l'école de commerce de Dijon et les CCI se sont associées pour proposer une offre en formation post-bac par la voie de l'alternance et créer le CFA Sup' Bourgogne. Un projet financièrement soutenu par la Région.
Ce CFA délivre des diplômes en comptabilité et en gestion, des DUT en informatique et en techniques de commercialisation et, depuis la dernière rentrée, propose deux masters : sciences du management-contrôle de gestion et gestion des ressources humaines.

Contact : 03 80 60 40 20

> La Région s'engage...

Accompagner les jeunes dans leur parcours de formation ou favoriser leur épanouissement hors des salles de classes, c'est l'objectif du Guide du lycéen, publié chaque année par le conseil régional. Conseils pratiques et adresses à l'appui, ce guide répond aux questions que l'on se pose pour aborder tranquillement de nouveaux environnements.
Pour compléter cet outil, la Région édite également un dépliant sur son action en faveur des lycéens et apprentis.

Pour recevoir ou télécharger ces documents :
www.cr-bourgogne.fr

Benoît Kubiak
Globe-trotter militant

Benoît Kubiak a entrepris un tour du monde à l'écoute des témoins du changement climatique. Après sept mois passés à parcourir l'Europe et le Moyen Orient, il s'est posé quelques semaines dans sa ville – Autun – avant de repartir.

170 jours de voyage, 22 pays traversés en bus, taxi, bateau ou à pied, 300 contacts engrangés à travers le monde. Benoît est parti avec un objectif en tête : voir comment des pouvoirs publics, des associations, des citoyens arrivent à lutter contre le changement climatique et inciter nos acteurs locaux à agir.

Le monde arabe se mobilise

Son voyage l'a conduit d'abord en Italie et le long des côtes méditerranéennes, jusqu'en Turquie. Puis, il a mis le cap sur Israël, la Jordanie et le Liban, avant de sillonner les pays d'Europe centrale et orientale et de se poser pour assister à la rencontre "camp climat", à Hambourg, l'été dernier. Un voyage à l'allure d'un marathon tant les contacts furent nombreux. Benoît évoque ses rencontres avec passion et déjà un certain recul. *« Lutter contre le changement climatique, c'est promouvoir la paix au Proche-Orient »*, affirme-t-il. *« Dans cette partie du monde, les conséquences sont catastrophiques et sources de tensions accrues : augmentation du niveau de la mer, salinisation des nappes d'eau, risques d'inondation, manque d'eau… »* Le monde arabe commence à se mobiliser sous la pression de l'opinion publique. Au Liban, Benoît découvre INDY Act, une organisation qui fait pression sur la ligue arabe pour l'amener à ratifier le protocole de Kyoto et dont l'action commence à porter ses fruits.

Une révolution de l'esprit

« Plus les gens se mobilisent, plus vite les élus bougeront et plus rapides seront les changements. L'année dernière, Ankara a été privée d'eau pendant deux mois. La sensibilisation des Turcs et les campagnes de Greenpeace en direction du gouvernement ont poussé ce dernier à reconnaître l'ampleur du changement climatique et à envisager de signer le protocole de Kyoto. » Mais les politiques n'agissent pas assez vite et nos sociétés doivent revoir leur fonctionnement. *« Comme au siècle des Lumières, c'est une révolution de l'esprit qui se prépare. »* S'il évoque le rôle des Etats, Benoît – en ancien animateur d'un *agenda 21* local à Autun – n'oublie pas que les gestes individuels sont essentiels. Et de citer la récupération des eaux de pluie par des écoles palestiniennes et israéliennes, les solutions des Chypriotes pour économiser l'eau, les jardins communautaires de Jérusalem…

En décembre, ce globe-trotter militant a entamé la deuxième partie de son voyage. Après avoir suivi les discussions des Etats sur l'application du protocole de Kyoto, à l'occasion de la COP 14 à Poznan, en Pologne, il est reparti pour l'Asie où il a rejoint une jeune Indienne, rencontrée au Forum social de Bombay. A deux, ils vont sillonner le continent pendant dix à douze mois et envisagent la réalisation d'un documentaire. ●

Le climat change, nous pouvons agir ensemble.

Sensibiliser, témoigner, inciter chacun à s'engager dans des actions collectives, conforter ceux qui agissent déjà : c'est le sens du voyage de Benoît. Son aventure, il la fait partager sur son blog :

http://avenirclimat.info

http://avenirclimat.info
et dans les médias de notre région.

Une dizaine de classes suivent aussi son parcours grâce à internet et des liaisons vidéo. *« Les élèves prennent ainsi conscience de leur rôle dans le monde de demain. »*

Création d'emplois sportifs en milieu rural

Le conseil régional de Bourgogne soutient les associations sportives impliquées dans le développement de l'emploi et de la pratique sportive en milieu rural. Zoom sur une aide indispensable.

Favoriser la création d'emplois sportifs en milieu rural, c'est l'objectif que poursuit le conseil régional. Ainsi, la Région accorde une aide forfaitaire au fonctionnement des associations profession sport. De plus, elle prend en charge 10 % du coût de l'ensemble des heures effectuées en milieu rural, par les salariés des associations Profession sport afin de contribuer au développement et à la pérennisation de l'emploi sportif à la campagne. Les quatre sections de Profession sport implantées dans les quatre départements bourguignons – Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne –, mettent à disposition d'associations, clubs, communes ou encore d'établissements scolaires, des éducateurs sportifs, des animateurs socioculturels et artistiques.

... En haut, Bernard Millet, président de Profession sport Yonne. En bas, Cedric Gauffrenet, éducateur sportif.

Un accompagnement efficace

Habilitées pour assurer les formalités administratives liées à l'emploi (fiche de paie, déclarations sociales ou encore démarches diverses), ces structures accompagnent les associations et clubs dans leur gestion salariale. Bernard Millet, président de Profession sport Yonne explique : *« Pour éviter un imbroglio administratif aux associations, nous établissons le relevé du nombre d'heures que nos éducateurs ont consacrées aux structures rurales. Nous le transmettons ensuite au conseil régional qui reverse alors à Profession sport, en fin d'année, 10 % de la somme totale. Ce dispositif est simple à la fois pour les associations mais aussi pour les structures qui en bénéficient. »* Pour Cédric Gauffrenet, éducateur sportif, *« c'est une initiative très intéressante pour l'emploi sportif et le développement du sport dans nos campagnes. Sans cette aide, je n'aurais peut-être pas un emploi à temps plein puisque les heures allouées au milieu rural pour l'association Profession sport Yonne représentent la moitié de son activité totale. Par rapport à d'autres régions nous sommes particulièrement privilégiés ».* ●

Karim Mosta, un marathonien au grand cœur

130 raids à travers 128 pays pour plus de 170 000 kilomètres parcourus. Karim Mosta, marathonien bourguignon, relève tous les défis avec brio. Ce n'est pourtant pas le premier chemin qu'il avait choisi : *« Quand j'étais gamin, je me suis d'abord passionné pour la natation puis pour la boxe. C'est sur un coup de cœur que j'ai décidé de me lancer dans les marathons à travers la planète. »* Une aventure pleine de péripéties. Piqué par un scorpion dans la jungle brésilienne ou assommé par le soleil du désert algérien, autant d'aventures qui jalonnent chacune de ses courses : *« J'ai eu la possibilité de faire des conférences dans les collèges et prisons de Bourgogne pour raconter mes courses. Il est, pour moi, désormais primordial d'aider l'autre. »* ●

... Karim Mosta aime partager ses courses autour du monde.

•• Centre culturel

En plein cœur du Morvan, 30 ans de patrimoine oral

La Maison du patrimoine oral a été inaugurée à Anost, en septembre dernier. Sa principale ambition : sauvegarder le patrimoine oral de la région. Présentation.

Saviez-vous que le Morvan, c'est 117 communes et plus de 70 000 habitants ? Que l'une des langues parlée était le morvandiau, aujourd'hui en voie de disparition ? Que derrière ces paysages austères et mystérieux, existe un patrimoine de danse et de musique d'une incroyable richesse ? Et que, depuis plus de 30 ans, un réseau associatif très dense, dont Mémoires Vives et l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan (l'UGMM), travaille auprès des habitants pour organiser des « collectes des langues et des cultures ». Comprenez : interroger, filmer, enregistrer. Avec un objectif précis : sauvegarder l'Histoire par *« l'archivage et la transmission des cultures locales dans un lieu, la Maison du patrimoine oral, qui permettra de rendre accessibles ces cultures à tous les publics,* explique Jean-Philippe Caumont, directeur du Parc naturel régional du Morvan (PNRM). *C'est désormais chose faite, ce projet avait besoin de la Région pour lui donner une véritable ampleur ».* Pari réussi grâce à la collaboration de nombreux acteurs qui, dès 2002, ont œuvré à sa concrétisation, en lieu et place de l'ancienne cure d'Anost, en Saône-et-Loire, en plein cœur du Morvan, et bien sûr au Parc naturel régional du Morvan qui a porté la création de ce projet. La Région, accompagnée par l'Etat et le conseil général de Saône-et-Loire, est intervenue à hauteur de plus de 250 000 euros pour réunir, en ce lieu de ressources, les recherches de chacun et les ouvrir à tous : des musiques et danses traditionnelles, des contes, des langues, des pièces de théâtre. Loin de s'en tenir à la seule culture morvandelle, ce lieu s'est ouvert, bien sûr, à l'échelle de la Bourgogne. Ainsi, le pôle archives sonores est en mesure d'assumer la fonction de numérisation des archives orales régionales, en partenariat avec l'association régionale Musique et Danse Bourgogne. De plus, la constitution d'un fonds documentaire spécialisé sur les langues régionales de Bourgogne en fait un lieu unique sur ce territoire.

... Jean-Philippe Caumont

Un succès attendu

Le projet s'inscrit dans le réseau de l'écomusée du Morvan animé par le Parc naturel régional du Morvan, vitrine moderne et vivante du patrimoine culturel depuis 1970. La Maison du patrimoine oral est aujourd'hui la 6e maison à thème de l'écomusée, avec, comme ambition, d'être une référence au niveau national. Véritable lieu de vie, fait de rencontres, d'échanges et d'apprentissage, l'établissement abrite désormais un espace documentaire traitant les archives sonores, une bibliothèque, une salle de pratique (liée à la danse, la musique ou encore la littérature orale) et de locaux associatifs ainsi qu'un espace d'expositions et une boutique. Longtemps attendue, cette maison devrait rencontrer un beau succès auprès des Bourguignons, artistes comme amateurs d'arts vivants, et, au-delà, une reconnaissance nationale voire internationale.

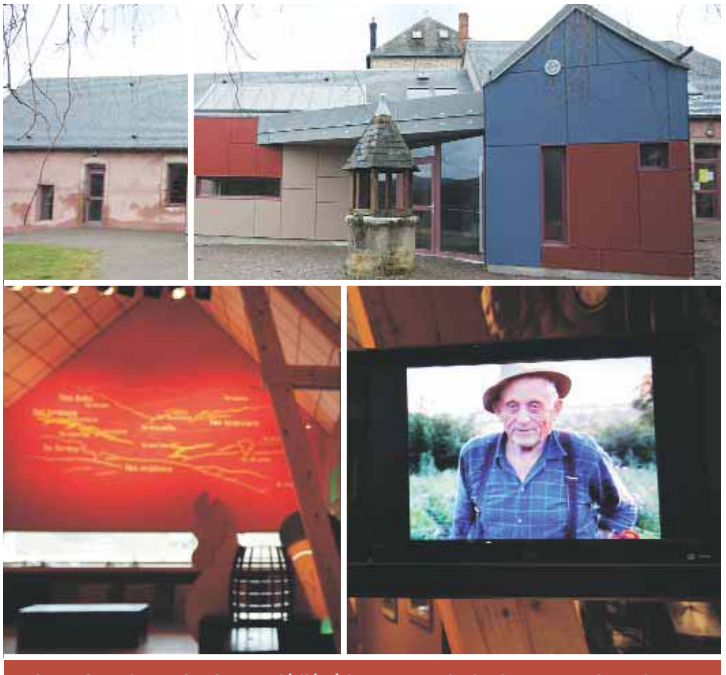

... La maison du patrimoine est dédiée à la sauvegarde des langues et des cultures bourguignonnes.

Maison du patrimoine oral
www.mpo-bourgogne.org
Ecomusée du Morvan
www.parcdumorvan.org

..Musique

Un nouvel élan au jazz

Aidé par la Région, le Centre régional du jazz à Nevers place, au cœur de ses missions, la mise en réseau de ses principaux acteurs pour un véritable soutien à la vie artistique. Présentation.

Authentique « terre du jazz », la Bourgogne compte de nombreux clubs et festivals sur son territoire. La création en 2000, à Nevers, d'un Centre régional du jazz (CRJ) était donc justifiée afin d'organiser au mieux sa pratique sur les quatre départements. A l'initiative de cette structure, Roger Fontanel a développé depuis, avec son équipe, un véritable observatoire du secteur grâce à plusieurs soutiens, dont celui de la Région qui s'élève, en 2008, à 110 000 euros. Ce qui permet ainsi d'établir régulièrement une photographie de la vie et de la pratique du jazz en Bourgogne. Véritable centre de ressources, le CRJ répertorie l'ensemble des acteurs présents en Bourgogne, à savoir les lieux de concert, les musiciens, les enseignants ainsi que les événements musicaux et réalise des publications à la disposition des porteurs de projets pour les aider dans leurs démarches. *« Nous réalisons actuellement une étude pour avoir une approche plus fine du public bourguignon amateur de jazz. Ce qui nous intéresse aussi, c'est le 'non-public'. Nous essayons de comprendre quels sont les freins »*, explique le directeur du Centre. Le CRJ a également mis au point toute une série de dispositifs pour accompagner des projets artistiques, telle la création de nouveaux répertoires. Le soutien du Centre régional du jazz et de ses partenaires : associations, écoles de musique, espaces culturels ou clubs de jazz, a permis la tenue de quelque 70 concerts aussi bien en milieu urbain que rural, depuis 2000. *« En remplissant notre mission de diffusion, en sensibilisant de petites bourgades, nous participons aussi à une certaine 'démythification' du jazz. Nous tentons de le rendre accessible à tous les publics »*, reprend Roger Fontanel, également directeur du Festival des rencontres internationales de Nevers. Depuis 1987, cette manifestation accueille, en novembre, une programmation européenne et américaine très éclectique, tout en apportant son soutien à des artistes locaux émergents. ●

... Roger Fontanel dirige le Centre régional du jazz, à Nevers.

Pour en savoir plus :

A l'interface de ces activités, le magazine* Tempo, *donne des informations d'ordre pratique et propose des dossiers thématiques sur les enjeux du jazz en Bourgogne. Le site internet, dont la refonte est prévue pour 2009, propose lui aussi une mine de données sur le secteur au niveau régional.

Pour en savoir plus :
www.crjbourgogne.org/actualites/agenda.php

À lire

Le fusillé innocent

2 août 1914. Le vigneron Eugène Bouret quitte Dijon pour rejoindre la première armée. Le 29 août, touché par le souffle de l'explosion, Eugène Bouret perd la raison. 7 septembre 1914, jugé par un conseil de guerre, Eugène Bouret est fusillé pour abandon de poste en présence de l'ennemi. Victime d'une effroyable erreur judiciaire, il est réhabilité en 1917.

Par Didier Callabre et Gilles Vauclair. Collection Mémoires/Histoire au singulier. 20 €. En vente en librairie.

Ces huiles, j'en fais quoi ?

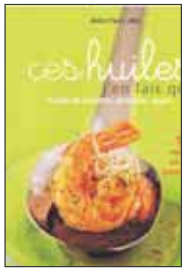

Que faire de mon huile d'argan rapportée d'Essaouira ? Avec quoi marier cette huile de pistache à la saveur rare ? Le Bourguignon Jean-Paul Laillet nous dévoile plus de 60 recettes et 120 idées pour tester ces nouvelles alliances salées ou sucrées.

Par Jean-Paul Laillet. Editions Albin Michel. 7€90. En vente librairie.

La dernière cuvée de Marianne

Quand Jacques Maurin, viticulteur à Gevrey-Chambertin, embauche Camille Deschamps, il est loin de se douter que le passé va resurgir. Un cadavre est découvert. La gendarmerie de Dijon remonte les pistes. Alors que les vendanges vont commencer, un nouveau crime jette la stupeur dans le domaine. Pourquoi l'assassin choisit-il toutes ses victimes au domaine ?

Par Nicole Provence. Editions L'Ecir. 17€10. En vente en librairie.

Au plaisir de la Truffe

Grande imagière de la Confrérie de la Truffe de Bourgogne, l'auteur vous propose des truffes à toutes les pages ! La première partie de l'ouvrage traite de sa culture, du cavage, des différentes espèces ramassées en France. La seconde partie vous convie à la gourmandise avec une centaine de recettes faciles à réaliser. Y sont abordés également le nettoyage et la conservation des truffes.

Par Martine Sbolgi-Guinet. Editions CPE. 27€. En vente auprès de l'auteur avec dédicace. 22, rue de la Charme – 21370 Varois.

Saint-André-en-Morvan ou les amours de Corot

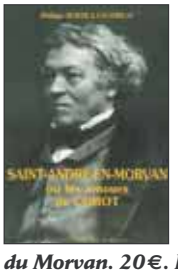

Corot a bien laissé de Saint-André-en-Morvan une toile parmi celles dont s'enorgueillit le Louvre. Il a également laissé, jadis, une maîtresse savoureuse et un fils naturel. Et ces amours clandestines, aujourd'hui encore, laissent planer sur ce village tout un mystère.

Par Philippe Berte-Langereau. Association Nourrices du Morvan. 20€. En vente en librairie.

Une fille des « baraques »

Une cité ouvrière avec, pour tout horizon, des usines noyées dans la fumée… Une gamine avec un seul désir : voir le soleil et la mer… Pendant 20 ans, elle se battra contre l'adversité, un mariage douloureux, des charges trop lourdes pour elle. Et un jour, elle se retrouve femme de chambre dans un hôtel de passes à Marseille. Il ne lui restait plus qu'à prendre la route de la corniche. Elle était enfin au bout de son rêve !

Par Jacqueline Day. Editions Amalthée. 18€50. En vente en librairie et dans les maisons de la presse.

Des paysages à voir et à lire en Bourgogne

La Bourgogne est généreuse en paysages. Certains sont devenus si familiers que nous ne savons plus les voir et d'autres, encore méconnus, sont à découvrir. Les paysages bourguignons s'enracinent dans une histoire qui les a fortement marqués. La plus grande place est enfin consacrée à ceux dans lesquels nous vivons, des vignobles aux grandes agglomérations.

Par une quarantaine de collaborateurs, universitaires et experts. En vente en librairie.

À écouter

Yves Jamait

Auteur de deux albums remarqués, l'artiste revient avec un troisième disque sentant bon la vieille France : « Je passais par hasard ». Ce chanteur aux airs bohèmes n'hésite pas à jouer avec son organe pour en faire sortir des sons écorchés et bruts. Armé d'instruments en vogue au début du siècle, dont un fameux accordéon, il chante les désillusions de l'amour, la difficile rupture avec la culture et les racines et les déchirures que chacun éprouve durant sa vie.

En vente à la FNAC. 15€50.

Théâtre

- **Samedi 31 janvier, 20 h 30**
  Le Creusot, l'ARC
  Scène nationale,
  Les caméléons d'Achille.

Toujours dans la pure tradition du Music-hall, Corinne et Gilles Benizio troquent leurs personnages de Shirley et Dino pour revenir à leurs premières amours du théâtre avec la compagnie Achille Tonic. Ces troubadours épatants s'amusent avec Molière, ressuscitent le style désuet du mélodrame, traversent les tragédies de Shakespeare ou portent encore un regard joueur sur le conte de fée. Un spectacle drôle et tonique, dont le rythme soutenu est mis au service d'une ribambelle de personnages bigarrés et loufoques.

- **Jeudi 12 février, 20 h 30**
  Nevers, Théâtre municipal,
  Pour un oui ou pour un non.

Mise en scène comme un polar, cette pièce de Nathalie Sarraute agit comme une loupe, scrutant le langage, avec ses subtilités infimes mais aux conséquences parfois mille fois grossies sur nos vies. L'intrigue est minimale : un ami en reçoit un autre. Depuis un moment, ils ne se voient plus. Pourquoi ? Pour « rien », rien du moins qui en apparence ne vaille d'être relevé : un jour l'un a seulement dit à l'autre : « c'est bien ça ! ».

- **Vendredi 6 mars, 21 h**
  Migennes, L'Escale,
  La vie étrange des papillons.

Un accordéon et des voix racontent une histoire. Une histoire d'amour entre Géraldine et Harry. « La vie étrange des papillons » est d'abord un roman, aujourd'hui adapté à la scène. Sylvain Méllaet (Harry) et Mado Oudin (Géraldine) vont lire, jouer le texte. Pascal Cuff, avec son accordéon va les accompagner, leur donner du souffle, de la retenue. Ces trois-là vont vous emmener dans cette histoire de retrouvailles, de ruptures, de doutes, de désirs. Le texte, d'Emmanuel Lefloch, raconte une

histoire de couple, banale sûrement, extraordinaire bien sûr. Et chacun y retrouvera peut-être un peu de soi-même, enfoui, là quelque part…

• Jeudi 9 et vendredi 10 avril, 20 h 30
Dijon, Théâtre des feuillants,
Le meunier hurlant.

Dans un petit village au nord de la Finlande, un nouveau meunier, Gunnar Huttunen, vient de s'installer. Il est un peu bizarre : tantôt clown et imitateur de génie, tantôt accablé de désespoir, lunatique et dépressif, il hurle à la mort pour calmer son angoisse. Homme libre avant tout, Huttunen se fait des ennemis.
Au village, on a vite fait de penser que le meunier est fou et les voisins, devenus insomniaques, sont prêts à recourir aux mensonges les plus mesquins et aux pires pièges pour arriver à leurs fins.

Expositions

• Jusqu'au 15 février
Sens, Orangerie,
Arts premiers d'Afrique et d'Océanie – Découvrir. Ressentir. Partager.

S'inscrivant dans le nouveau champ d'intérêt pour les arts premiers, le musée de Sens nous présente à l'Orangerie l'importante collection de Michel Bohbot. Vous retrouverez environ 200 objets provenant de plusieurs pays : Afrique, Iles Salomon, Indonésie, Papouasie… Accompagnés de commentaires, de témoignages, de photographies et de films qui font de cette exposition une vraie démarche ethnographique.

• A partir du 13 mars
Dijon, Musée des Beaux-arts,
Fauves hongrois 1904-1914, la leçon de Matisse.

A travers 120 œuvres, peintures, dessins, gravures, sculptures et céramiques, l'exposition évoquera l'aventure passionnante du fauvisme hongrois et ses sources françaises, de 1904 à 1914. Elle confrontera l'art de Matisse et de son cercle, avec le fauvisme magyar dont la majorité des membres séjournèrent et étudièrent à Paris.

Danse

• Samedi 24 janvier, 19 h
Auxerre, Le Théâtre,
Desirata.

Un plancher, des chaises mobiles, des musiciens témoins des déchirements et des étreintes des danseurs. C'est dans une salle de bal que le chorégraphe situe sa dernière création au titre évocateur. Quatre danseurs et un quatuor de musique contemporaine présentent la séduction et le désir au travers des danses de bal.

• Mardi 3 février, 20 h
Chalon-sur-Saône,
Espace des arts,
1 000 Départs de muscles.

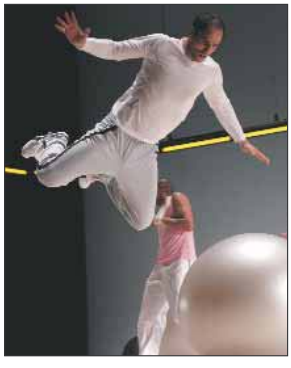

La mode de la musculation et du fitness est un phénomène de société que Héla Fattoumi et Eric Lamoureux explorent dans leur dernière création. Sur le plateau, occupé à saturation, dix danseurs aux anatomies contrastées, tentent de dominer leurs corps par la gym à outrance sur des musiques aux cadences infernales. Les interprètes s'emparent de tous les outils de remise en forme du sport en salle puis les détournent dans une mise à distance poétique.

• Mardi 17 mars, 20 h
Nevers, Grande salle
de la maison de la culture,
Ashes.

Sur le plateau, 8 danseurs dont quelques acrobates, l'incroyable alto Steve Dugardin, une soprano et cinq musiciens de talent, nous parleront de fugacité. Dans un décor fait de différents niveaux de gris, offrant ainsi un étonnant contraste avec les interprètes évoluant sur scène, Ashes s'articule autour des compositions de Haendel.

• Jeudi 19 mars, 20 h
Dijon, Auditorium,
Mon amour.

Mon amour est une pièce de Christian Rizzo pour sept danseurs, un chanteur et trois musiciens, tous présents sur scène. Cette surprenante partition, où les évolutions de sept sphères se mêlent à celles des danseurs dans une onirique fumée blanche, se veut un plaidoyer sur le style et les sentiments, et s'interroge sur la signification du lyrisme et du romantisme dans la danse.

Concerts

• Mardi 10 février, 20 h 30
Nevers, Maison de la culture,
O Edo Sukeroku Taïko.

Sur scène, six musiciens, quatre hommes, dont l'extraordinaire Seido Kobayashi, et deux femmes qui exécutent aussi les pièces dansées, alternent séquences pleines de puissance et moments empreints de raffinements sur leurs Taïko, superbes tambours traditionnels. Muscles tendus et souples, la frappe des grands tambours, impressionnante, met en jeu tout le corps, alterne percussion sur le bois et sur les peaux, crée des rythmes à la puissance envoûtante et une gestuelle qui s'apparente à une véritable chorégraphie.

• 12 février, 20 h
Dijon, Auditorium,
Mandékalou,
épopée Mandingue.

L'empire Mandingue, qui s'étendait au XVIII[e] siècle, de l'Afrique centrale à l'Afrique de l'ouest, a donné naissance à la caste des Griots, musiciens conteurs chargés de louer les exploits guerriers de leurs maîtres. Dépositaires de cette tradition orale toujours vive au Mali, les Griots sont souvent considérés comme des livres d'histoires vivants. Ils sont ici accompagnés de Djelimady Tounkara, guitariste et de l'orchestre de Salif Keita et Mory Kanté.

• Jeudi 12 mars, 21 h
Auxerre, Cité des musiques,
Caroline.

Caroline n'est pas chanteuse, pas musicienne, ni même une fille… C'est un groupe de quatre improvisateurs bien trempés dans la mouvance du jazz actuel, qui accompagnent et servent les compositions d'une fille qui ne s'appelle même pas Caroline mais Sarah Murcia.

• Vendredi 20 mars, 20 h
Chalon-sur-Saône,
Espace des arts,
Paolo Fresu Quartet.

Paolo Fresu, en une vingtaine d'albums a donné vie à un jazz « ultra-sophistiqué sous des allures d'évidence, tout de retenue et d'équilibre, somptueusement fluide et mélodique, empreint d'un lyrisme bouleversant, teinté de mélancolie clair-obscur ».

Festivals

• Du 27 au 31 janvier
Dijon,
Plateforme Art Danse.

Pan !, Blue lady, La place de l'autre, Black !…. White ?, C'est bien d'être ailleurs aussi, Un temps rare, Les yeux blonds, Basso ostinato, Parfois la colère tombe, L'écharpe grise, Journal d'inquiétude, Au bois dormant, Tout ceci (n)'est (pas) vrai, P.O.M.P.E.I, autant de spectacles à découvrir durant ces cinq jours.

• Du 12 au 28 février
Dijon,
A pas contés.

Il était une fois par an, le festival A pas contés, dédié au plaisir des enfants, et de ceux qui les accompagnent. Chaque jour, un programme foisonnant d'activités est proposé aux enfants qu'ils viennent en bus, à pied ou en poussette : des ateliers pour faire soi-même des lectures et bien sûr des spectacles de musique, de danse, de théâtre où il arrive que d'insolites objets ou de facétieuses marionnettes s'invitent pour tenir compagnie aux comédiens et aux jongleurs venus de France et d'ailleurs.

• Jusqu'au 15 février
Itinéraires singuliers.

Tous les deux ans depuis 1999, le festival Itinéraires Singuliers offre un lieu d'échange culturel entre les artistes et tous les publics et nous interroge sur les diverses formes de ruptures sociales. Cette nouvelle édition 2009 part à la découverte de « L'autre » : celui qui est en moi, à côté de moi, loin de moi.

Expression

Conformément à la loi démocratie de proximité, les différentes composantes de l'assemblée disposent d'une tribune d

Sauvons les Régions !

La mobilisation de tous les acteurs publics est indispensable au moment où l'économie mondiale s'installe dans une crise durable avec des conséquences sociales dont on ne saurait à ce jour mesurer tous les effets. Partout en Europe les gouvernements consultent, associent les collectivités et débattent ensemble des solutions et des mesures à prendre, sauf en France où ils sont tenus à l'écart de ces débats. Le président de la République, omnipotent, décide et tranche seul d'un premier plan de relance qui implique financièrement les collectivités locales et principalement les Régions. Dans le même temps, nous avons de plus en plus de difficultés à équilibrer nos budgets, asphyxiés financièrement par le désengagement de l'Etat qui veut se refaire une santé sur notre dos.

Les Départements et les Régions, toutes couleurs politiques confondues, réclament une clarification de leurs compétences et la grande réforme fiscale toujours annoncée et chaque fois repoussée. Mais le gouvernement n'a qu'un seul objectif : après avoir puni financièrement les Régions pour être à gauche, il veut modifier les règles du jeu pour éviter une nouvelle débâcle électorale en 2010. Pourtant, les Régions ont fait la preuve tangible de leur efficacité pour conduire les politiques structurantes en matière d'aménagement du territoire, de transports ferroviaires, d'éducation, de formation, d'innovation, de développement économique et de développement durable. Qu'il s'agisse des TER, des formations sanitaires et sociales, des établissements scolaires et de la gestion des personnels TOS des lycées, la démonstration est faite que les Régions sont plus efficaces que l'Etat.

Depuis l'occasion ratée de l'acte II de la décentralisation, nous revendiquons une clarification des compétences : ni le retour à un centralisme d'antan, ni la disparition des Régions ou des Départements aux compétences bien distinctes ; mais une clarification qui s'articule autour de blocs de compétences claires entre collectivités ; une fiscalité plus dynamique et plus conforme aux missions ; un Etat qui met fin à sa politique de dégrèvements et d'exonérations sur le dos des collectivités. Le maintien d'assemblées départementales et d'assemblées régionales distinctes, composées d'élus issus de scrutins différents sur des circonscriptions différentes est impératif. Leur fusion, avec des élus désignés dans des « super-cantons », mettrait notamment en danger les politiques d'innovation, de développement de la recherche et d'investissement sur le long terme au profit du clientélisme et du court terme.

A l'heure où tous les Etats européens mobilisent l'ensemble des acteurs politiques, Etat et collectivités locales, pour faire converger leurs efforts et accroître l'efficacité de l'action publique, la France pâtit de son retard en matière de décentralisation. L'Etat maintient de nombreux doublons dans des domaines de compétences transférées, tout en n'assurant plus ses missions fondamentales de justice (suppression de tribunaux, abandon des prisons), de santé (crise de l'hôpital public), de sécurité (fermeture de gendarmeries), d'éducation (crise du secondaire et des universités), de solidarité (aggravation de l'exclusion). C'est cela qu'il faut changer !

L'actualité budgétaire nous rappelle combien nous avons besoin de conforter, de renforcer l'échelon régional et de nouer des partenariats et des relations adultes avec l'Etat. La France a besoin d'être réformée, y compris dans l'organisation de ses territoires ; c'est d'un horizon serein dont ont besoin les Régions, comme les autres collectivités, sur la base d'un dialogue sans arrières pensées électorales. Alors, nous pourrons mobiliser entièrement nos énergies sur nos métiers et nos savoir-faire : former les femmes et les hommes, favoriser le développement économique, amplifier l'innovation, relier les territoires.

Michel Neugnot
Président du groupe socialiste
et radical de gauche

Un contexte de crises

La crise financière n'est que la partie visible de l'iceberg, crise économique, crise sociale et politique. Les licenciements boursiers se succèdent. Les licenciements de rentabilité également, c'est le cas pour Amora, mais c'est aussi l'industrie automobile qui licencie et développe le temps partiel.
Nous sommes pour que les salariés aient un droit suspensif aux licenciements et d'évaluation de la situation.

Lutter contre la crise nécessite d'autres mesures que les 1000 € pour la casse d'une vieille voiture et l'achat d'une neuve. Parce que la question clef est ailleurs. Elle est avant tout dans l'augmentation des salaires et des retraites, la valorisation du travail présent et du travail passé. Cette clef le gouvernement la possède et le MEDEF en a le double.

Sur notre budget nous sommes globalement satisfait de ses orientations :
- sur l'emprunt maîtrisé pour faire face à nos engagements notamment sur le ferroviaire,
- également sur la proposition que notre groupe avait formulée lors du DOB à savoir : une mesure d'aide aux familles en difficulté qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, soit environ 15 000 familles, pour l'allégement du coût des repas pris au lycée. Cette aide est inscrite au budget pour près d'un million d'euros ce qui n'est pas négligeable dans cette période de recul du pouvoir d'achat et de progression de la misère.

Je terminerai par une proposition : que dans le premier trimestre 2009 nous ayons sous une forme ou sous une autre une réflexion avec une participation large sur les effets probables de la crise dans notre région avec, entre autre, la déclinaison régionale d'un pôle public financier associant les institutions, collectivités et le système bancaire.

Claude Pinon
Président du groupe communiste

ans les supports d'information de la collectivité.

Magny-Cours : une opportunité

C'est une certitude, il n'y aura plus de Grand prix de Formule 1 en Bourgogne : une page vient de se tourner à Magny-Cours. Et le soutien financier assuré par les collectivités locales pour éponger, chaque année, le déficit de la manifestation n'aura pesé en rien pour infléchir cette décision. Il y a désormais urgence à bâtir un avenir plus prometteur pour le site et les entreprises qui lui sont rattachées, dans un contexte de crise pour l'industrie automobile. La chute des ventes de véhicules confirme que le modèle de la voiture puissante et polluante est en déclin. L'avenir se jouera sur la recherche de nouveaux matériaux, pour de plus petites cylindrées et très économes en carburant. Tout miser sur des bolides qui roulent très vite et qui consomment beaucoup d'essence (pour aller nulle part) était une erreur. Les Verts étaient les seuls à souligner cette impasse tout en demandant que l'on soutienne un projet de conversion de Magny-Cours. Aujourd'hui, notre proposition d'un pôle de recherche dédié aux véhicules hybrides prend une dimension nouvelle et fait consensus. En complément d'un soutien massif au transport en commun sur son territoire, la Région doit donc accompagner sans tarder la réorientation du site. La Bourgogne a la possibilité de contribuer à inventer la voiture de demain : saisissons cette opportunité !

Stéphanie Modde
Présidente du groupe Les Verts

Conseil régional : les impôts augmentent, la dette aussi

Une augmentation des taux d'imposition à hauteur de l'inflation pour 2009. Une augmentation des bases aussi qui doublera l'effet croissance des impôts. Un recours à l'emprunt de + de 20 % par rapport à ce qu'il était cette année. Ce sont les propositions de François Patriat pour le budget 2009, que nous n'avons pas votées. Si en Bourgogne, les impôts augmentent, la dette aussi.

Contrairement aux affirmations de François Patriat, les dotations de l'Etat en faveur de la Région augmenteront de 2 %, à hauteur du taux d'inflation.

Si la dotation de fonctionnement est désormais indexée sur la seule inflation, et non sur l'inflation plus la moitié de la croissance du PIB, c'est que le Gouvernement a souhaité que les collectivités participent à l'effort de maîtrise des dépenses publiques. L'Etat ne peut être le seul à réduire la dépense. Les Régions doivent le faire aussi.

S'agissant de la taxe professionnelle, l'Etat a institué un ticket modérateur pour conduire les Régions à ne pas l'augmenter de façon trop importante.

Nous avions en 2004 le taux le plus bas des Régions françaises : c'était notre fierté pour soutenir l'emploi et inciter les entreprises à investir. Nous avions mis en garde la majorité socialiste lorsqu'elle a voté l'augmentation de 75 % de la taxe professionnelle. Elle n'en a pas tenu compte. Elle a prélevé et elle a dépensé.

Mais notre observation essentielle concerne la baisse de l'épargne brute. L'épargne brute, ce sont les ressources qui peuvent être affectées aux investissements sans recourir à l'emprunt.

Les ressources de la Région n'ont pas diminué, mais les dépenses de fonctionnement sont plus importantes que les ressources le permettraient. Les augmentations d'impôts n'ont pas été consacrées aux investissements. Alors que la crise est à notre porte, les marges de manœuvre fondent comme neige au soleil. Les investissements, plus que jamais nécessaires, ne pourront être financés que par des emprunts supplémentaires.

Parce que l'Etat compense les dégrèvements des impôts locaux, qu'ils soient taxe professionnelle ou d'habitation, il devient le premier contribuable et les collectivités locales, déresponsabilisées, sont incitées à augmenter les impôts.

Toute réforme de la fiscalité locale devra, en priorité, remédier à cette situation en recherchant les voies et moyens d'une responsabilisation accrue des élus territoriaux. L'intérêt général exige la sobriété fiscale.

Jean-Pierre Soisson
Président du groupe UMP

La fuite en avant

La situation économique, financière et sociale, se dégrade désormais à vue d'œil.

Il n'était pas difficile de le prévoir, tant la conduite de notre pays a été hasardeuse et, disons-le, irresponsable depuis… 1974 !

1974 est, en effet, l'année du premier déficit budgétaire de l'Etat : Giscard était le Président, Chirac le Premier ministre. Au cours des 34 années qui suivirent, nos politiciens ne nous présentèrent que des budgets en déficit. C'est ainsi que la dette publique française s'élève aujourd'hui à plus de 1 270 milliards d'euros (plus de 20 000 euros par habitant) !

Le simple bon sens aurait dû commander à nos dirigeants de réduire les dépenses publiques et de commencer à rembourser la dette qui engloutit à présent 44 milliards d'euros par an, uniquement pour payer les intérêts, dévorant ainsi la quasi-totalité de l'impôt sur le revenu.

Tous les politiciens savent ou devraient savoir que la fête est finie, que la France est en faillite et qu'il va falloir se serrer durement la ceinture. François Patriat le sait aussi.

Comment ne le saurait-il pas, au moment où tous ses administrés sont obligés de réduire considérablement leur train de vie ?

Pourquoi alors vient-il de faire adopter son budget régional prévoyant plus de 174 millions d'euros de déficit ? La dette régionale augmentera donc de plus de 130 euros par habitant, en une seule année ! Qui paiera ? Vous, bien sûr !

Aussi est-il plus que temps de mettre un terme à la gabegie, à cette fuite en avant qui nous ruinera tous.

En attendant le retour de la raison, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Pierre Jaboulet-Vercherre
Président du groupe Front national

L'assemblée régionale

Président :
M. François Patriat
Enseignement supérieur, recherche et innovation

1er Vice-président :
M. Christian PAUL
Aménagement du territoire, politiques contractuelles et européennes, TIC

2e Vice-président :
M. Michel NEUGNOT
Plan, finances, synthèse et démocratie participative

3e Vice-président :
M. Guy FEREZ
Formation professionnelle, apprentissage

4e Vice-président :
M. Philippe BAUMEL
Lycées

5e Vice-président :
M. Jean-Yves CAULLET
Emploi, développement économique

6e Vice-président :
M. Philippe HERVIEU
Economie sociale, solidarité et insertion

7e Vice-président :
M. Jean-Claude LAGRANGE
Politique des villes et rénovation urbaine

8e Vice-président :
M. Jean-Claude LEBRUN
Transport ferroviaire

9e Vice-président :
Mme Marie-Françoise MULLER
Culture et tourisme

10e Vice-Président :
M. Alain CORDIER
Evaluation et orientation de la politique de développement durable

11e Vice-président :
Mme Françoise TENENBAUM
Santé publique et établissements de soins

12e Vice-président :
M. Jacques REBILLARD
Agriculture et forêt

13e Vice-président :
Mme Martine VANDELLE
Vice-président délégué, président des instances marchés publics

14e Vice-président :
M. Claude PINON
Vice-président délégué, questeur

15e Vice-président :
Mme Safia IBRAHIM-OTOKORE
Jeunesse, sport, lutte contre les discriminations, relations internationales et coopération décentralisée

M. Pierre TERRIER
Délégué à l'environnement, au plan climat et aux énergies

GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE

Philippe BAUMEL (71)

Jocelyne BERNARDET (71)

Claudine BOISORIEUX (58)

Jean-Yves CAULLET (89)

Ghislaine COLOMBO (71)

Anne DILLENSEGER (21)

Sylvie MARTIN (21)

Marie-Françoise MULLER (71)

Michel NEUGNOT (21)

Florence OMBRET (58)

Daniel PARIS (89)

François PATRIAT (21)

GROUPE LES VERTS, BOURGOGNE ÉCOLOGIE

Marie-Claude COLIN (71)

Alain CORDIER (71)

Philippe HERVIEU (21)

Stéphanie MODDE (21)

Bernard PESQUET (89)

Wilfrid SEJEAU (58)

GROUPE UMP BOURGOGNE

Jean-Paul ANCIAUX (71)

Pierre BOLZE (21)

Isabelle BOURASSIN-LANGE (89)

Jean-Pierre BOUVET (71)

Bernard CHEVALLIER (71)

Emmanuelle COINT (21)

GROUPE FRONT NATIONAL

Christiane COLAS (71)

Régis DE LA CROIX-VAUBOIS (58)

Édouard FERRAND (89)

Pierre JABOULET-VERCHERRE (21)

Christian LAUNAY (71)

L'assemblée régionale est composée de 57 conseillers régionaux, élus pour 6 ans au suffrage universel direct. Son président, François Patriat, a été élu le 2 avril 2004. Il est secondé de 15 vice-présidents.

Guy FEREZ (89)

Édith GUEUGNEAU (71)

Safia IBRAHIM-OTOKORE (89)

Pierre JACOB (71)

Fadila KHATTABI (21)

Jean-Claude LAGRANGE (71)

Didier MARTIN (21)

Christian PAUL (58)

Jacques REBILLARD (71)

Françoise TENENBAUM (21)

Pierre TERRIER (71)

Martine VANDELLE (58)

Jean VIGREUX (21)

GROUPE COMMUNISTE

Chantal BATHIAS (71)

Hélène BRUN (89)

Isabelle DE ALMEIDA (21)

Jacky DUBOIS (71)

Jean-Claude LEBRUN (58)

Claude PINON (21)

Sylvie DUPAQUIER (21)

Jean-Louis HUSSONNOIS (89)

André JACQUEY (21)

Marie-Claude JARROT (71)

Jean-Jacques LETE (58)

Marie MACE-MERCIER (71)

Simone RIGNAULT (58)

Jean-Pierre SOISSON (89)

Annie ROBERT (21)

Pour joindre les groupes politiques du conseil régional

Groupe socialiste et radical de gauche
5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 03 80 49 98 20
Fax : 03 80 58 93 60
Mèl : socialiste@cr-bourgogne.fr

Groupe communiste
5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 03 80 49 97 44
Fax : 03 80 49 82 80
Mèl : agervais@cr-bourgogne.fr

Groupe les Verts, Bourgogne écologie
5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 03 80 30 07 12
Fax : 03 80 30 82 54
Mèl : lesverts@cr-bourgogne.fr

Groupe UMP Bourgogne
5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 03 80 30 14 13
Fax : 03 80 30 35 61
Mèl : umpbourgogne@cr-bourgogne.fr

Groupe front national
5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 03 80 58 90 17
Fax : 03 80 58 91 01
Mèl : frontnational@cr-bourgogne.fr

Bonne année 2009

Quelques étoiles 2008...

Sport
Avec 5 médailles d'or, 5 d'argent et 3 de bronze, la Bourgogne a brillé aux Jeux olympiques et paralympiques.

Energies renouvelables
Avallon abrite SKF, devenu centre européen des roulements d'orientation pour têtes d'éoliennes.

Innovation
SEB révolutionne la cuisine avec Actifry, friteuse sans huile exportée dans de nombreux pays.

Métiers d'art
L'œuvre de D. Ghesquière, un escabeau en céramique réalisé au lycée Henry Moisand à Longchamp.

Recherche
Mise au point par l'ISAT d'un procédé de maîtrise des vibrations, appliqué dans l'automobile.

Eco-design
Meuble éco-conçu de l'entreprise Joussot à Champforgueil, exposé cet automne en Floride.

Energie positive
Elithis, la tour exemplaire qui produit sa propre énergie, vient de sortir de terre à Dijon.

Vinification
Maîtriser le vieillissement du vin blanc est aujourd'hui possible grâce aux recherches de l'Université de Bourgogne.

Solidarité
La plateforme mobilité de Châtillon prête des scooters aux personnes démunies pour leurs déplacements.

Agro-alimentaire
Le laboratoire LCN a développé une technologie de légumes précuits qui préserve leurs qualités et saveurs.

> « En 2009, la Bourgogne brillera encore de tous ses talents »

François Patriat,
sénateur, président du conseil régional de Bourgogne